



## THESIS ABSTRACT

NAME: Ward, Patrick R.

TITLE: A l'aube de la nouvelle Afrique Orientale (An East-African Area Study)

RANK/SERVICE BRANCH: Second Lieutenant, United States Air Force

DATE: 1999

TOTAL PAGES: 55

DEGREE AWARDED: Master of French

INSTITUTION: Middlebury College, Vermont

"A l'aube de la nouvelle Afrique Orientale" is a compact East-African area study written entirely in French language. The study seeks to analyze future regional trends based on political, social, economic, and historical tendencies as well as international influences.

The area of study includes eight African nations: Burundi, Comoros, Kenya, Madagascar, Mozambique, Rwanda, Tanzania, and Uganda. A coherent definition of the region, supported by geographic, cultural, and religious data, paves the way for a historical analysis of past trends which will impact the future of East Africa. An in-depth examination of current social tendencies such as demographics, health, and education systems provides a grass-roots basis for further study of the political and economic systems in place. An analysis of the East-African political arena necessitates a study of the impact of pluralism, as well as a close look into current political structures by means of a case study of the Moi government in Kenya.

The economic state of affairs in the region is largely related to efficient usage of natural resources and to political management of the economy; as such these topics are covered. Structural adjustment, international aid, and regionalization are proposed as three solutions to the widespread economic hardship in the region before the study moves on to an analysis of the influence of private enterprise and politico-humanitarian non-governmental organizations. International actors such as Great Britain, France, and the United States are also considered.

Based on current demographic and health trends, this study predicts continued social and economic difficulty until at least 2050. A reorganization of current leadership and distributive structures will be necessary in order to ensure full participation by the largely isolated rural populations in all aspects of East-African life.

*A l'Aube de la nouvelle  
Afrique Orientale*

**Middlebury College  
Patrick Ward  
Printemps 1999**

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION "L'Afrique Orientale comme sous-système régional" .....	1
Vers une définition cohérente de l'Afrique Orientale .....	2
<i>La géographie - La culture - Les religions</i>	
L'Afrique : une histoire mouvementée .....	6
<i>Le moyen âge - Le colonialisme - Le Mur de Berlin</i>	
CHAPITRE I "Afrique Orientale : un avenir entre le social et la politique" .....	11
De l'importance de la question sociale .....	11
<i>La démographie - La santé - L'éducation</i>	
Le désordre des systèmes politiques .....	18
<i>Les organes politiques - L'avènement du pluralisme - Le modèle kenyan</i>	
CHAPITRE II "Une approche particulière de l'économie" .....	26
La conjoncture actuelle : entre richesses et sous-exploitation .....	27
<i>Les ressources naturelles - La politique économique</i>	
Vers de nombreuses solutions économiques .....	32
<i>L'ajustement structurel - L'aide internationale - La régionalisation</i>	
CHAPITRE III "L'Afrique étrangère : les influences internationales" .....	38
Les acteurs privés .....	39
<i>Les entreprises commerciales - Les ONG humanitaires et politiques</i>	
Les acteurs étatiques étrangers .....	44
<i>La France - L'Angleterre et les États-Unis</i>	
CONCLUSION .....	49
ANNEXE .....	51
BIBLIOGRAPHIE .....	52

## INTRODUCTION

### L'AFRIQUE ORIENTALE COMME SOUS-SYSTEME REGIONAL

Dans un système international où se mêlent des intérêts forts divers provenant d'acteurs également hétérogènes, les pays sont classés, voire hiérarchisés, en fonction des ressources économiques, politiques et sociales que ceux-ci peuvent mobiliser. Vaste de 30,3 millions de km<sup>2</sup>, soit 20% des terres, et peuplée de quelque 728 millions d'habitants ou environ 15% de la population mondiale, l'Afrique demeure un continent à la périphérie des pensées extérieures. Il serait pourtant erroné de décrire l'Afrique comme un territoire oublié, et le terme «marginalisation» saute immédiatement aux yeux et semble décrire avec plus de précision la conjoncture actuelle. Quelle que soit la formule, la marginalisation du continent africain est un phénomène visible qui existe autant dans le domaine des relations internationales que dans la manifestation d'une opinion mondiale apathique. L'exemple le plus révélateur de cette mentalité se trouve dans un discours du Président américain George Bush au cours duquel il identifie un certain nombre de pays africains qui, selon lui, pouvaient sombrer sans réellement affecter les intérêts des États-Unis--déclaration qui ne reçut pas un très bon accueil dans la communauté internationale ni dans les pays concernés.

Toutefois, l'application uniforme du terme marginalisation pour représenter toute l'Afrique ne serait pas exacte, car il devient rapidement évident qu'il existe des pays africains non-marginalisés. Bien qu'ils ne mènent pas le jeu, les pays de l'Afrique du Nord ont un meilleur sort que leurs homologues au sud du Sahara, et même en Afrique subsaharienne des pays tels que le Gabon, l'Afrique du Sud et la Namibie ont un Produit National Brut (PNB) au-dessus de la moyenne. A l'exception de ces quelques pays, le chercheur a affaire à une Afrique beaucoup plus modeste qui constitue donc une des

régions les plus exclues des enjeux internationaux du monde. C'est cette partie du continent africain--ce que nous pouvons appeler l'Afrique profonde--qui nous intéressera durant cette étude. Pourtant, l'analyse de cette immense unité géographique pourrait facilement remplir des volumes entiers, situation qui sortirait du cadre de ce mémoire. Il a donc fallu limiter le nombre de pays étudiés tout en restant fidèle à l'image de l'Afrique profonde. Avec cette image à l'esprit, nous allons découper du continent africain la partie orientale, qui nous servira donc de région de base, et en faisant ainsi, nous espérons arriver à peindre un portrait représentatif de l'Afrique profonde.

### **Vers une définition cohérente de l'Afrique Orientale**

Dans la littérature française le terme d'Afrique de l'Est est utilisé pour englober la région qui s'étend du nord de l'Érythrée jusqu'au sud du Mozambique (voir annexe 1). Quelques chercheurs ont préféré limiter l'Afrique de l'Est à l'Ouganda, au Kenya, au Rwanda, au Burundi et à la Tanzanie. Parfois le Mozambique est rattaché à l'Afrique Australe, et dans cette perspective Madagascar et les Iles Comores sont classés sous le cadre massif de l'Océan Indien. *Le Monde*, quant à lui, inclut le Soudan dans l'Afrique de l'Est mais en exclut l'Érythrée, l'Éthiopie, la Somalie, Djibouti, le Mozambique, les Iles Comores et Madagascar<sup>1</sup>. C'est un souci pour celui qui s'intéresse aux affaires africaines, car il va découvrir rapidement qu'il n'existe aucun consensus sur la définition de l'Afrique de l'Est.

D'un point de vue purement géographique, toutes ces sous-Afriques appartiennent à la région est-africaine, et donc toute combinaison est la bonne. Pourtant, le Soudan est très souvent rattaché au monde machrek avec la Libye et l'Égypte, et en tant que pays musulman, il semble que ce contexte lui convienne mieux que celui des États au sud du Sahara. Quant à l'Érythrée, Djibouti, l'Éthiopie et la Somalie, ils font partie de ce qu'on appelle communément la Corne de l'Afrique. Ces quatre pays manifestent une forte tendance à fonctionner en tant que sous-système régional autant en raison des guerres régionales qu'en fonction des cultures et des populations semblables. Des pays voisins

---

<sup>1</sup> Simon, J-F. *Le Bilan du Monde*, Paris, Le Monde, 1988, p. 99.

tels que la République Démocratique du Congo (l'ex-Zaïre), la Zambie et le Malawi ne font pas partie ni géographiquement ni politiquement de l'Afrique de l'Est. Ils se trouvent absorbés dans des affaires plus centrales bien qu'ils partagent parfois celles de l'Afrique Orientale.

Par défaut, cela nous laisse avec un ensemble de huit pays que nous pouvons qualifier de l'Afrique Orientale : l'Ouganda, le Kenya, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, le Mozambique, les Iles Comores et Madagascar. Mais la classification par l'élimination n'est pas toujours le moyen le plus assuré pour arriver à des conclusions scientifiques. Nous allons garder notre groupe de huit pays tout en précisant la nature de leurs liens formels et informels.

Premièrement, en esquisant une définition de l'Afrique Orientale, il est naturel d'adopter comme point de repère la forme qui semble la mieux représenter l'orient : l'Océan Indien. Cinq de nos huit pays, partagent quelques 9598 km de côtes<sup>2</sup>, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi n'ayant pas accès à la mer. Par souci de cohérence géographique, il semble que nous soyons amenés à regrouper au moins ces cinq pays riverains en raison de leur proximité à l'Orient. Mais, une certaine unité géographique n'est pas la seule raison pour que nous mettions ces huit pays ensemble.

A l'échelle de la vie quotidienne la primauté de la tribu domine sur le fonctionnement de l'État, qui n'existe qu'à l'état de notion abstraite, et l'organisation locale constitue donc une raison supplémentaire pour justifier le regroupement de notre unité. Avec de similaires répartitions ethniques de Hutu et de Tutsi<sup>3</sup>, le Rwanda et le Burundi semblent être deux départements du même pays--ils mesurent ensemble approximativement deux fois la superficie de la Bretagne. Cette population Hutu et Tutsi est répandue également à travers l'Ouganda bien que la proportion soit relativement moins importante. La Tanzanie et le Mozambique se trouvent à quelques exceptions près dans la même situation, chacun avec un peuplement Bantu à 99%. Toutefois, il faut

---

<sup>2</sup> Madagascar seul compte 4828 km de côtes.

<sup>3</sup> La population du Rwanda est composée de 80% de Hutu, 19% de Tutsi et 1% de Twa (pygmée) tandis que celle du Burundi se montre forte de 85% de Hutu, 14% de Tutsi et 1% de Twa.

noter que l'ethnie Bantu est un creuset riche possédant un nombre largement supérieur à 130 tribus et ne possède pas donc la même unité que la race Hutu ou Tutsi par exemple. Aux Iles Comores un pourcentage élevé de Makoa<sup>4</sup>, population Bantu qui coexiste paisiblement avec plusieurs autres tribus indigènes, est le reflet d'un nombre plus important de Makoa au Mozambique. Éparpillée à travers le paysage malgache, où se réunissent au moins treize ethnies différentes, nous retrouvons la tribu Sakalava qui se situe également aux Comores.

Le fait que dans chacun des pays de l'Afrique Orientale nous retrouvons les mêmes ethnies, les place dans l'impossibilité de s'abstraire les uns des autres. Cette interdépendance est également présente dans les relations entre les États-Unis et l'Afrique : la théorie selon laquelle les Américains ne peuvent se désintéresser totalement du continent africain reste toujours présente. L'importance d'un électorat noir très attaché aux affaires africaines est connue dans le domaine des relations internationales<sup>5</sup>. Cette communication de cultures et de peuples demeure donc un facteur clé dans l'unité du sous-ensemble est-africain.

Sur le plan des cultures africaines, celles-ci sont indissociables d'une notion assez vaste de la religion. Ainsi, l'Afrique Orientale est suffisamment diversifiée pour servir de représentation d'une Afrique plus générale. Cependant, cette diversité reste, dans un certain sens, une spécificité régionale. Nous retrouvons donc trois religions principales en Afrique de l'Est : des croyances traditionnelles ou animistes, l'islam et le christianisme. Avec les deux exceptions notables de la province tanzanienne Zanzibar et des Iles Comores<sup>6</sup>, l'islam paraît beaucoup plus répandu dans des pays du Machrek et du Maghreb qu'en Afrique Orientale. La Tanzanie demeure le pays est-africain le plus musulman (35% de la population); le Mozambique détient le pourcentage en deuxième

---

<sup>4</sup> Parfois on trouve Makoa orthographié «Makua».

<sup>5</sup> Cette thèse est appliquée dans le travail de Jacques Mensier : "Politique américaine en Afrique: un point de vue français" qui est paru dans le numéro de l'automne 1998, de *Géopolitique*. Jean-Emmanuel Pondi y fait également référence dans un article intitulé "Français et Américains en Afrique noire: nouvelle dynamique ou nouvelle dynamite" qui fait partie du numéro du mois de mars 1997 d'*Afrique 2000*.

<sup>6</sup> Selon l'Agence centrale de renseignements américaine (Central Intelligence Agency, CIA), les Comores sont dotées d'une population musulmane à 86% et le Zanzibar tient le record d'homogénéité régionale avec 99% de la population pratiquant la religion islamique.

place avec 20%; en Ouganda le taux est de 16%. Quant aux autres pays, ils n'ont que de faibles pourcentages (la population musulmane au Rwanda et au Burundi ne s'élevant qu'à 1% de la population générale).

Ces pourcentages, relativement faibles par rapport à la proximité du Moyen-Orient, s'expliquent par une importance dominante des religions animistes et surtout du christianisme. Madagascar et le Mozambique demeurent les seuls pays de l'Afrique Orientale où les pratiques animistes concernent plus de 50% de la population<sup>7</sup>. Au Rwanda, au Burundi, au Kenya et en Ouganda les populations chrétiennes se montrent majoritaires concernant 70% de la population<sup>8</sup>. Le succès du christianisme en Afrique Orientale ne s'explique pas simplement du fait d'une longue colonisation anglophone, francophone et lusophone, mais aussi par les efforts des missionnaires qui se poursuivent encore sur le terrain. Dans la lutte pour la conquête des âmes, il est clair que les missionnaires chrétiens venant de l'Occident deviennent plus efficaces au fur et à mesure qu'ils sont aidés par des prêtres africains qui ont parfois l'atout de faire partie de la tribu concernée.

Dans leur histoire, et plus précisément durant la période qui s'étend entre le XVI<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle, les pays de l'Afrique de l'Est se sont trouvés liés à travers le commerce noir que constituait celui de l'esclavage. Ces pratiques ont eu tendance à rattacher l'île de Madagascar au continent en raison des flux importants d'esclaves entre le Mozambique et cette dernière. Il est vrai que dans la région de l'Afrique Orientale, ce commerce noir a été à l'origine d'une énorme dépopulation et a causé de vastes migrations de populations africaines. Bien qu'à l'époque ce phénomène se soit traduit par un manque de solidarité de la part des Africains<sup>9</sup>, aujourd'hui il est plutôt considéré comme un facteur qui génère une histoire commune et qui tend donc à unifier la région.

---

<sup>7</sup> Le Mozambique comprend une population 50% animiste, 30% chrétienne et 20% musulmane tandis que celle de Madagascar est ainsi composée : 52% animiste, 41% chrétienne et 7% musulmane.

<sup>8</sup> Rwanda : 74% chrétienne, 25% animiste et 1% musulmane. Burundi : 67% chrétienne, 32 % animiste et 1% musulmane. Kenya : 66% chrétienne, 26% animiste et 6% musulmane. Ouganda : 66% chrétienne, 18% animiste, 16% musulmane.

<sup>9</sup> Certaines tribus qui ont participé au commerce d'esclaves servant de point intermédiaire se sont enrichies considérablement.

Enfin, plus récemment, les relations économiques sont devenues plus importantes entre les pays membres du groupe des huit. Tout d'abord, ils sont tous bénéficiaires de l'aide financière extérieure provenant de sources internationales diverses telles que le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale, l'Union Européenne, et des sources nationales comme les États-Unis, le Japon et la France. Plusieurs de ces pays sont regroupés dans le cadre du *South African Development Committee* dont le but est d'encourager la croissance économique des pays membres. Il existe également depuis la fin du mois de janvier 1999 un marché commun est-africain fondé par l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie, et auquel le Rwanda et le Burundi ont été invités à participer. Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer les conséquences d'une telle association, cette démonstration de solidarité constitue un des facteurs clés de l'unité de l'Afrique Orientale.

En fin de compte, il est clair que l'Afrique de l'Est a vocation à former un ensemble, autant pour des raisons géographiques et économiques que pour des raisons socio-religieuses. Toutefois, son sentiment de cohésion se fonde également sur une histoire qui, du Moyen-âge à nos jours, lie les pays dont nous parlons dans un destin commun.

### **L'Afrique : une histoire mouvementée**

Il est vrai que les cultures africaines ont connu des interactions commerciales et sociales bien avant l'avènement quelque peu brutal d'un État à l'européenne. Perceptibles à travers des réseaux bien formés, ces échanges ont même été très développés avant qu'un régime colonial étranger soit imposé par la force. Raconter en détail l'histoire de l'Afrique Orientale, de ses racines aux enjeux actuels, est une tâche à laquelle on pourrait consacrer des volumes entiers. Il suffira de souligner ici quelques étapes et événements essentiels à la compréhension de cette région fascinante pour donner à cette étude la première pierre dont elle a besoin.

Il faut remonter au XV<sup>e</sup> siècle pour trouver des relations d'égalité entre l'Afrique et l'Europe. A cette époque, le Portugal découvre les Iles Madère (1420), la Côte d'Ivoire (1472) et le Cap (1492), et le commerce euro-africain fleurit, notamment en ce qui

concerne les épices, les dattes, les armes, l'or et l'ivoire, bien qu'il soit confiné principalement aux côtes africaines. C'est au XVI<sup>e</sup> siècle que commence le commerce triangulaire d'esclavage entre l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord, concernant quelques 20 millions d'africains<sup>10</sup>. Aussi dégradent-elles les relations d'égalité, et ce n'est qu'en 1807 que l'Angleterre abolit l'esclavage. Année de révolution sociale, la France emboîte le pas au *Commonwealth* en 1848, et les États-Unis interdisent l'esclavage à leur tour en 1865.

L'histoire a révélé une solide liaison entre le Vieux Continent et le continent africain : dans les années 1880, un climat de tension politique se produit en Europe qui aura des effets marqués sur l'avenir de l'Afrique. Ces tensions, dues à la forte concurrence économique et politique entre les puissances européennes, sont projetées sur le continent africain sous forme de guerres de conquête, et la conférence de Berlin du mois de novembre 1884 au mois de février 1885 a pour but principal la libre circulation sur le continent africain et la fin officielle de l'esclavage. Mais ce sont les articles 34 et 35 qui établissent les doctrines des sphères d'influence et de l'occupation effective se traduisant par un partage tangible du continent africain. A la suite de la conférence, la période 1885-1902 est celle de la colonisation de la majeure partie du continent africain avec des guerres de conquête de la part des Européens et la résistance de la part des Africains<sup>11</sup>.

En Afrique Orientale le résultat du partage européen est un paysage en forme de mosaïque : l'Ouganda et le Kenya deviennent des colonies anglaises, Madagascar, les Iles Comores tombent sous l'influence française et le Mozambique fait partie des possessions portugaises. La Tanzanie, le Rwanda et le Burundi, quant à eux, deviennent des territoires allemands. Après la défaite de l'Allemagne dans la première guerre mondiale, (qui va également se jouer en Afrique, sur le terrain et à travers le recrutement de milliers de tirailleurs africains), cette ancienne puissance coloniale va être dépouillée de ses

---

<sup>10</sup> Ce chiffre peut aller jusqu'à 100 millions de personnes selon quelques historiens, mais on estime que le chiffre de 20 millions d'esclaves serait plus proche de la réalité.

<sup>11</sup> Une grande partie de cette histoire précoloniale et coloniale vient des lectures de M. Amégan, professeur de sciences politiques à Middlebury College.

possessions africaines. Comme Pierre Messmer le dit, «*Quand les armes se taisent, en 1945, les vaincus sont les premiers à perdre définitivement toutes leurs colonies*<sup>12</sup>». Le Rwanda et le Burundi deviennent alors des mandats de la Société des Nations<sup>13</sup> sous tutelle belge, et la Tanzanie adhère au *Commonwealth*. Sans trop entrer dans la polémique et l'administration des régimes coloniaux, il suffira de dire que les puissances coloniales ont laissé des empreintes distinctes sur les structures politiques, économiques et sociales des pays colonisés.

A quelques exceptions près, les années 1960 ont été la décennie des indépendances<sup>14</sup>. Les régimes qui se sont installés après l'obtention de l'indépendance ont gardé pour leur majorité des structures gouvernementales fondées sur celles qu'avaient mises en place les anciennes puissances coloniales. Il serait exagéré de dire que l'indépendance de l'Afrique Orientale, et de l'Afrique en général, s'est passée à l'insu de la communauté internationale, mais on lui a accordé une importance moindre qu'au contexte de la guerre froide. Puisque la fin de la guerre froide est, pour une majorité d'historiens, un tournant dans les relations internationales, nous allons aborder rapidement son importance, mais avant de commencer, il faut remarquer que le mois de novembre 1989 n'est pas universellement accepté comme le début du nouvel ordre mondial. Hans Schmitz maintient dans *L'Afrique Politique 1998* qu'une «*combinaison de développements moins évidents qui ont précédé et façonné les événements de 1989 ont créés l'état actuel des affaires dans plusieurs pays africains*<sup>15</sup>»<sup>16</sup>.

---

<sup>12</sup> Messmer, Pierre. *Les Blancs s'en vont : récits de la décolonisation*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 31.

<sup>13</sup> Après la dissolution de la Société des Nations (SDN), le Rwanda et le Burundi sont classés sous le programme de tutelle de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

<sup>14</sup> Madagascar 26 juin 1960; Tanzanie 9 décembre 1961 (Zanzibar 19 décembre 1963, union avec Tanzanie 1 avril 1964); Rwanda et Burundi 1 juillet 1962; Ouganda 9 octobre 1962; Kenya 12 décembre 1963; Mozambique 25 juin 1975; Comores 6 juillet 1975.

<sup>15</sup> «*combination of less overt developments which have pre-dated and shaped the events of 1989 are responsible for the current state of affairs in many African countries*». Schmitz soutient que le rôle qu'ont joué les organisations non-gouvernementales (ONG) a été beaucoup plus important que le rôle joué par des gouvernements tels que la France en retraçant l'environnement dans lequel fonctionnent les pays africains. Schmitz, Hans P. "Kenya and Uganda: defining and diffusing democracy in a transnational world," *L'Afrique Politique 1998*, Paris, Centre d'étude d'Afrique Noire, 1998, p. 227.

<sup>16</sup> NB : Les traductions de textes rédigés en anglais ont été faites par l'auteur et figureront dans le texte afin de faciliter la lecture.

Au lendemain de la chute du mur de Berlin, le monde s'est trouvé rapidement au sein de ce que le Président américain George Bush appelait le «*new world order*». Après quarante-cinq ans de stabilité relative, bien qu'elle ait été une stabilité fondée sur la tension d'une guerre froide menaçante qui scindait le monde en deux camps opposés, le système international a été projeté dans une incertitude politique. Le monde n'étant plus bipolaire, une adaptation, voire une réadaptation, était nécessaire et les débuts d'un ordre multipolaire ont été tracés.

De nombreux problèmes dans le rouage du système international ont vu le jour avec l'avènement du nouvel ordre mondial à partir de novembre 1989. Dans le cadre des enjeux bipolaires avant 1989, les pays africains avaient été accueillis dans l'un ou l'autre des deux camps bipolaires en dépit de la corruption répandue et des structures gouvernementales inadaptées tout simplement par peur qu'ils changent de côté si l'on exigeait des réformes<sup>17</sup>. C'est dire que chaque superpuissance a en quelque sorte nié l'existence de ces problèmes afin de conserver une certaine influence en Afrique. Donc, à la fin de la guerre froide, la tendance qu'ont manifesté les superpuissances à tourner la tête aux régimes africains dépravés n'avait plus sa place et il a fallu absolument mettre un terme à des pratiques autoritaires et corrompues tolérées jusque là. Comme Daniel Bourmaud le dit habilement dans son ouvrage intitulé *La Politique en Afrique* :

*«Avec la chute du mur de Berlin, un pan entier des autoritarismes en Afrique s'est brutalement lézardé. Mais au-delà des effets quasiment mécaniques sur la dévalorisation politique du continent, les pouvoirs africains ont du subir une double délégitimation. Face aux anciennes puissances, ils ont perdu leur fonction de facteur d'ordre grâce à quoi ils disposaient d'une protection garantie. Mais, surtout, face aux sociétés civiles, ils ont vu s'effondrer un élément au centre de leur domination : la croyance dans leur invincibilité<sup>18</sup>».*

---

<sup>17</sup> Le Mozambique était le seul pays de l'Afrique Orientale sous l'influence de l'Union Soviétique durant la guerre froide.

<sup>18</sup> Bourmaud, Daniel. *La politique en Afrique*, Paris, Éditions Montchrestien/CLEFS, 1997, p 131-132.

Après la fin de la guerre froide, l'Afrique Orientale, qui jouait un rôle stratégique en tant que sous-système régional, s'est trouvée mise à l'écart de la nouvelle restructuration mondiale. Même si l'on parle d'un déclassement du continent, grâce à ses ressources démographiques et à sa richesse naturelle, l'Afrique possède un potentiel unique qu'on ne saurait décrire autrement qu'en utilisant le qualificatif d'énorme. Ainsi demeure-t-elle un centre d'intérêt pour le monde entier.

C'est en raison de ces intérêts divers portés par des acteurs étrangers à l'Afrique de l'Est qu'il devient nécessaire de parler de l'avenir est-africain. Pour répondre à cette question sur le sort futur du sous-ensemble, nous allons analyser, dans un premier temps, les aspects politiques et sociaux de la vie en Afrique de l'Est afin d'arriver à un portrait plus complet. Dans ce premier chapitre nous aurons l'occasion de traiter le fonctionnement des systèmes politiques face au défi du pluralisme du point de vue des élites et du point de vue des masses dans chacun des pays membres du groupe des huit. Forcément liés à la vie politique, des aspects plus sociaux tels que la démographie, la santé et l'éducation seront essentiels à la réalisation de cette étude.

Dans un deuxième temps, il sera nécessaire d'analyser les économies nationales de la région, et cette analyse nous montera l'utilisation des ressources naturelles et l'efficacité des systèmes en place. De ce fait, nous ne saurions oublier de mentionner l'exigence de l'aide financière internationale de la part des gouvernements africains, ce qu'ils considèrent comme essentielle afin de redémarrer leurs économies nationales, ainsi que l'exigence de la part de la communauté internationale que ces fonds soient mieux utilisés. Ce deuxième chapitre nous permettra également de traiter l'utilité de la régionalisation et de la mondialisation en Afrique Orientale.

Enfin, notre troisième chapitre nous amènera à aborder la question des influences qui vont au-delà des simples influences nationales. Nous étudierons l'impact des entreprises commerciales et celui des organisations non-gouvernementales (ONG) à but humanitaire ou politique. Il faudrait évoquer aussi le rôle des acteurs nationaux étrangers comme la France, l'Angleterre et les États-Unis. En conclusion, nous reviendrons sur la question de l'avenir de l'Afrique Orientale.

## CHAPITRE 1

### **AFRIQUE ORIENTALE : UN AVENIR ENTRE LE SOCIAL ET LA POLITIQUE**

Le rôle de tout gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, est de gouverner. Il ressort de la définition simple du mot gouverner une liaison entre ceux qui sont gouvernés et ceux qui gouvernent, ne serait-ce qu'une liaison faible à travers des réseaux de fonctionnaires. Si nous écartons les gouvernés de cette relation de base, nous arrivons à un gouvernement qui va au delà de l'autoritarisme à sens unique. Si nous allons encore plus loin, et nous exigeons qu'un gouvernement existe afin d'assurer aux citoyens quelques droits fondamentaux comme celui de la vie, de la liberté ou de l'expression, point de vue peu répandu, la non-satisfaction de cette proposition met en question la légitimité du gouvernement qui les viole. Et si nous supprimons les gouvernés complètement de cette relation, le prétendu gouvernement n'est évidemment plus digne de ce nom.

Dans la réalité, nous ne pouvons aller aussi loin. S'il est clair que les gouvernements est-africains ne se situent pas au bord d'une incapacité totale, ils sont pourtant loin de la perfection. De ce fait, le but de notre premier chapitre sera non seulement d'étudier les structures sociales en place en Afrique Orientale et leurs efficacités relatives, mais également d'analyser les systèmes politiques qui se disent tous démocratiques.

#### **De l'importance de la question sociale**

Ce qui saute immédiatement aux yeux en Afrique Orientale c'est une véritable diversité sociale qui sépare un très faible pourcentage de la population qualifiée d'élite des pans entiers de la population qui vivent dans des conditions beaucoup moins

privilégiées. Bien évidemment un traitement détaillé des questions sociales concernant ces élites, bien qu'il soit intéressant, ne serait pas représentatif des pays dans leur ensemble. Nous allons donc nous efforcer de voir la situation sociale en Afrique Orientale telle qu'elle est (analyse qui exige de commencer d'un point de départ plus modeste, mais plus proche de la réalité).

Ce qui frapperait un observateur venu en Afrique Orientale pour la première fois serait, sans aucun doute, la jeunesse des populations qui y vivent. Souvent considéré comme l'âge adulte, le seuil des quinze ans représente très fréquemment le début d'un véritable rôle social à partir duquel la compétence nécessaire au travail croît et après lequel l'individu se trouve de plus en plus en situation d'exercer des responsabilités. Alors qu'il est sûr que les jeunes ont parfois une utilité importante dans la société, il ne serait pas erroné de définir la jeunesse comme ceux qui ont moins de quinze ans. En Afrique de l'Est la plupart des pays ont un pourcentage de jeunes très élevé par rapport à la population générale, les 0 à 14 ans représentant de manière habituelle entre 43% et 47% de la population totale<sup>19</sup>. En Ouganda, le pays de l'Afrique Orientale où ce pourcentage demeure le plus important, plus de la moitié de la population a moins de quinze ans<sup>20</sup>.

Inversement, le nombre de personnes ayant soixante-cinq ans ou plus se révèle très faible, environ 2% à 3%<sup>21</sup> pour chacun des pays, et une tangible pyramide sociale se construit ainsi en matière d'âge avec une petite partie de la population (la pointe de la pyramide) au-dessus de soixante-cinq ans et une grande partie (la base) au-dessous de quinze ans. Il n'est pas difficile d'analyser que l'espérance de vie est minimale. Ainsi, la moyenne d'âge se situe entre quarante-deux et cinquante-deux ans avec l'exception notable des Iles Comores où l'espérance de vie dépasse les soixante ans<sup>22</sup>.

---

<sup>19</sup> D'après la CIA 43% en Comores, 44% au Kenya, 45% au Mozambique, au Rwanda, en Tanzanie et à Madagascar, 47% au Burundi. Central Intelligence Agency. *The World Factbook 1998*, Washington D.C., U.S. Government Printing Office, 1999.

<sup>20</sup> Les personnes ayant 0 à 14 ans représentent 51% de la population ougandaise. *Ibid.*

<sup>21</sup> 3% au Burundi, en Comores et à Madagascar, et 2% dans les autres cinq pays. *Ibid.*

<sup>22</sup> 41,93 ans au Rwanda; 45,37 ans au Mozambique; 45,56 ans au Burundi; 46,37 ans en Tanzanie; 47,57 ans au Kenya; 52,88 ans à Madagascar; 60,36 ans aux Iles Comores. *Ibid.*

Philippe Bourcier de Carbon, propose, dans un article sur l'avenir démographique de l'Afrique paru dans la revue *Nouveaux Mondes*, un modèle de transition largement accepté dans le monde entier. Ce chercheur de l'Institut national des études démographiques (INED) résume ainsi l'utilité de son modèle :

*«Les populations peuvent être classées selon l'étape qu'elles ont franchie dans le processus de passage des régimes démographiques de hautes mortalité et fécondité à des régimes de basses mortalité et fécondité. Les démographes distinguent, comme l'on sait, deux phases cruciales, situées au centre de ce processus historique de la transition démographique<sup>23</sup>».*

Dans ce modèle, la première phase se caractérise par un déclin de la mortalité et, quelque temps plus tard, par une légère baisse de la fécondité, l'espérance de vie et l'indice de fécondité se situant entre quarante-cinq et cinquante-cinq ans et entre 4,5 et 6 enfants par femme respectivement. Dès qu'une population passe à la seconde phase, le taux de mortalité continue de diminuer et la fécondité baisse brusquement. Dans ce cas, la durée moyenne de vie se situe entre cinquante-cinq et soixante-cinq ans et le nombre d'enfants par femme varie entre 3 et 4,5. Il faut ajouter qu'il existe également des populations qui n'ont pas encore franchi le seuil de la première phase alors que d'autres sont déjà entrées dans une phase post-transitionnelle.

La majorité de nos pays se trouvent en plein milieu de la première phase alors que quelques-uns restent bloqués dans la «période préalable». Au Rwanda l'espérance de vie est inférieure à quarante-deux ans, et la fécondité en Ouganda demeure supérieure à sept enfants par femme, ce qui place ces deux pays en période de pré-transition. Quel que soit le niveau de transition démographique, une chose est claire : la démographie pourrait être un atout ou une malédiction pour l'Afrique Orientale, et dans le futur proche cette dernière hypothèse semble la plus probable.

De pareilles données démographiques impliquent des taux de croissance de la population très élevés par rapport aux pays industrialisés où la tendance à la suite du

---

<sup>23</sup> Bourcier de Carbon, Philippe. "Quel avenir démographique pour l'Afrique? Contraintes et incertitudes: quelques points de repère", *Nouveaux Mondes*, n°6, été 96, Genève, Centre de recherches entreprises et sociétés, 1996, p. 46.

«baby boom» est au vieillissement. Ph. Bourcier de Carbon estimait, en 1996, que la «décélération démographique ne devrait pas commencer à toucher l'Afrique orientale, puis l'Afrique centrale et occidentale avant la fin du siècle», et qu'avec des taux d'accroissement démographique proches de 3%, cela impliquait «à ces rythmes un doublement des populations en vingt-trois à vingt-quatre ans<sup>24</sup>». Fidèles à ses prédictions, les taux de croissance en Afrique de l'Est se situent aujourd'hui à environ 2,5%<sup>25</sup>. Hors contexte, cet accroissement démographique ne veut rien dire, mais une fois qu'on procède à la juxtaposition de ces données avec celles de la croissance du PNB, on arrive à dresser un portrait plus juste du paysage est-africain.

Au milieu des années 1990, à la suite d'un succès très limité des entreprises franches, qualifié même d'échec par certains économistes, le bilan économique en Afrique Orientale était globalement négatif et l'accroissement démographique dépassait la croissance du PNB dans plusieurs cas. Cela se traduisait dans la réalité par un taux de croissance de la population supérieur à celui du PNB et donc, par le fait que de nombreux régimes sombraient dans la pauvreté. A la fin des années 1990, cette situation s'est inversée grâce à un léger recul de la croissance démographique et à une progression des PNB<sup>26</sup>, mais il faut attendre quelque temps avant que l'augmentation de la richesse ne soit ressentie par les masses.

La raison de ce décalage entre la croissance du PNB et l'enrichissement des peuples est-africains est assez simple : la vaste majorité des populations demeure isolée des échanges rentables au niveau national et international. On peut estimer avec une précision qui varie selon le pays en question, qu'approximativement 85% des populations d'Afrique Orientale habitent dans des milieux ruraux vivant de l'agriculture aux rentes

---

<sup>24</sup> *Ibid*, p. 45.

<sup>25</sup> Selon la CIA les taux de croissance de la population pour chacun des pays de l'Afrique Orientale sont les suivants : Kenya 1,71%; Tanzanie 2,14%; Rwanda 2,5%; Mozambique 2,57%; Madagascar 2,81%; Ouganda 2,85%; Comores 3,1%; Burundi 3,51%. Central Intelligence Agency. *The World Factbook 1998*, Washington D.C., U.S. Government Printing Office, 1999.

<sup>26</sup> Les taux d'accroissement réel du PNB se situent à 2,9% au Kenya; à 3% à Madagascar; à 3,5% aux Comores; à 4,3% en Tanzanie; à 4,4% au Burundi; à 5% en Ouganda; à 8% au Mozambique; et à 13.3% au Rwanda (1996 après la guerre civile). *Ibid*.

vivrières<sup>27</sup>. Aussi ne participent-elles pas aux économies d'échelles et lors des crises de sécheresse, comme celle de 1997-1998, ces petites exploitations agricoles sont davantage touchées menant à une dégradation de la vie quotidienne pour l'est-Africain-type.

Pour nous situer dans un contexte plus mondial, dans les pays industrialisés moins de 10% de la population vivent de l'agriculture, et beaucoup d'entre eux sont propriétaires de grandes fermes d'exploitation. Hormis les élites toutes-puissantes, la situation sociale en Afrique de l'Est se résume en un seul mot : pauvreté. Mais considérons d'autres facteurs tels que la santé et l'éducation qui contribuent à tracer un portrait social de l'Afrique de l'Est.

Les épidémies qui ravagent l'Afrique de nos jours comme l'anémie falciforme ou encore la malaria sont des sujets de discussion courants, et nous voyons même des affiches dans l'enceinte du métro parisien décrivant des scènes de lépreux souffrants. Toutefois, la rapide progression d'une des maladies les plus mortelles en Afrique, le Syndrome d'Immunodéficience Acquis, ou SIDA, n'est pas forcément perçue dans ce qu'elle est malheureusement devenue. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime le nombre de porteurs du rétrovirus HIV (souches 1 et 2) dans le monde à quatorze millions et le nombre de porteurs en Afrique subsaharienne à plus de huit millions, donc à plus de la moitié des cas séropositifs mondiaux<sup>28</sup>. Quinze pays ont également été identifiés par l'OMS où le taux de SIDA dépassait 1% de la population générale en 1990; six de ces quinze pays font partie de notre groupe d'étude à l'exception de Madagascar et des Comores. Il existe deux façons d'analyser la progression du SIDA ces dernières années : le modèle Abacus développé par l'ONU et un modèle épidémiologique intitulé Epi, créé par l'OMS. Ph. Bourcier de Carbon nous synthétise ces deux modèles d'analyse :

---

<sup>27</sup> Le pourcentage de la population engagé dans un travail d'agriculture est de 80% aux Comores, 80% au Mozambique, 80% au Kenya, 86% en Ouganda, 90% en Tanzanie, 93% au Burundi et 93% au Rwanda. *Ibidem*.

<sup>28</sup> Bourcier de Carbon, Philippe. "Quel avenir démographique pour l'Afrique? Contraintes et incertitudes: quelques points de repère", *Nouveaux Mondes*, n°6, été 96, Genève, Centre de recherches entreprises et sociétés, 1996, p. 52.

*«Dans l'hypothèse cruciale, l'épidémie va se développer sans obstacle dans ces quinze pays jusqu'en 2005, selon les caractéristiques observées en 1990 depuis son début. Le modèle suppose que les contaminations d'adultes de quinze ans et plus cessent au-delà de 2005 (soit en raison de percées thérapeutiques, soit en raison de modifications radicales de comportements) le pic de l'épidémie suivant de douze ans son départ<sup>29</sup>».*

En raison d'une période latente qui peut aller jusqu'à dix ans sans aucun symptôme visible, ce taux élevé de séropositivité aura pour conséquence non seulement l'éradication de pans entiers de populations est-africaines, mais aussi une contamination rampante qui entraînera un ralentissement de la croissance démographique. Il est clair que le SIDA représente un défi majeur en Afrique Orientale, mais qu'il existe également des enjeux internationaux en raison de la mobilité des personnes porteuses du virus à leur insu, situation dont il faut se méfier.

Ravagée par diverses épidémies, l'Afrique de l'Est n'a pas la chance d'avoir un seul problème à traiter dans le domaine de la santé. Bien que les ramifications démographiques du SIDA et des autres maladies soient graves, l'état de la santé est préoccupant dans trois autres domaines qui touchent non seulement les pays concernés, mais leur partenaires internationaux.

Tout d'abord, il faut noter que la mauvaise santé en Afrique Orientale a pour effet principal une réduction de la productivité. Quand de nombreux travailleurs se trouvent dans l'incapacité de travailler pour cause de maladie, cela réduit l'efficacité de l'ensemble de l'économie. De plus, en cas de maladie grave, d'autres personnes sont obligées de rester à la maison afin de leur fournir les soins dont ils ont besoin. Dans les campagnes isolées cette situation contribue à augmenter l'étendue de la pauvreté, mais dans les centres industriels, cette baisse de la productivité horaire provoque une détérioration de l'économie nationale.

En second lieu, l'état de santé en Afrique Orientale est à l'origine d'une grande partie des opinions négatives que l'on trouve à l'étranger et affecte donc les flux

---

<sup>29</sup> *Ibid*, p. 53.

d'étrangers dans cette région. Un exemple rendra plus claire cette affirmation. Avant qu'il ne vienne en Afrique, le touriste est obligé de se faire vacciner selon le pays au moins contre la fièvre jaune, le tétanos et l'hépatite (souche B) sans parler des produits conseillés tels que la nivaquine et la paludine contre la malaria, des comprimés micropurs pour décontaminer l'eau, le lactéol (fort) contre la diarrhée et des produits anti-moustiques. Mis à part le coût de ces vaccins et de ces produits, leur qualité intimidante a tendance à réduire l'importance de l'industrie du tourisme en Afrique Orientale. Il en va de même pour les grandes entreprises qui pensent à s'installer dans la région : les questions de sécurité en matière de santé demeurent primordiales.

Finalement, l'état de santé est-africain entraîne des problèmes éducatifs; un petit survol des systèmes en place nous permettra de mieux saisir l'étendue du problème. D'abord, l'accès aux écoles n'est pas forcément répandu, et la distribution se fait souvent au détriment des populations rurales. Ensuite, les écoles reçoivent peu de subventions et le recrutement de professeurs qualifiés demeure un problème persistant. Il ne se résume même pas à une question de rareté des universités et autres centres d'études supérieures, car les collèges et les lycées manquent terriblement. Même à Madagascar, où le système éducatif est réputé parmi les meilleurs en Afrique, on assiste à une rapide déscolarisation. Solofo Randrianja écrit dans *L'Afrique politique 1997* :

*«Alors que le taux d'accroissement de la population [...] demeure élevé, le nombre des candidats au baccalauréat baisse de 10% environ tous les ans et des universités ont perdu jusqu'à 50% de leurs étudiants<sup>30</sup>».*

Un moyen sûr d'évaluer l'efficacité de ces systèmes est de comparer le degré d'alphabétisation relatif. En moyenne 60,1% des populations vivant en Afrique Orientale possèdent la capacité de lire et d'écrire<sup>31</sup> et ce pourcentage chute à 43,3% des femmes

---

<sup>30</sup> Randrianja, Solofo. "Madagascar: entre restauration autoritaire et réseaux mafieux". *L'Afrique Politique 1997*. Paris, Centre d'étude d'Afrique Noire, 1997, p. 28.

<sup>31</sup> Quoique ces indices demeurent approximatifs, le degré d'alphabétisation est de 35,3% au Burundi; 40,1% au Mozambique; 57,3% aux Comores; 60,5% au Rwanda; 61,8% en Ouganda; 67,8% en Tanzanie; 78,1% au Kenya; 80% à Madagascar. Central Intelligence Agency. *The World Factbook 1998*, Washington D.C., U.S. Government Printing Office, 1999.

est-africaines<sup>32</sup>, facteur clé pour des démographes qui notent que «*la scolarisation des filles est le gage de la modernisation prochaine des mentalités dans la société*<sup>33</sup>». Nous pouvons, une fois ceci exposé, montrer qu'un mauvais état de santé rend encore plus difficile l'augmentation du niveau de scolarisation et que ce niveau bas est fortement lié au sort futur de ces pays.

### **Le désordre des systèmes politiques**

Si la situation sociale en Afrique Orientale est vraiment devenue aussi mauvaise qu'on a tendance à le croire, Daniel Bourmaud, dans son ouvrage intitulé *La politique en Afrique*, lie cette conjoncture à la gestion publique :

*«La dégradation des services publics dans le domaine de la santé, de la scolarisation, des transports constitue la face la plus visible de l'échec d'un mode de gestion patrimonialisé. Certes, des degrés existent dans cette dégradation des capacités de l'État en Afrique. Certains ont su maintenir une armature étatique disposant encore d'une efficacité minimale à l'instar du Kenya<sup>34</sup>».*

Au premier coup d'œil les régimes que D. Bourmaud qualifie de patrimoniaux ressemblent beaucoup aux démocraties occidentales. Nos huit pays détiennent tous des gouvernements de type républicain, qu'ils ont hérité d'anciennes puissances coloniales comme la France, l'Angleterre, le Portugal et la Belgique. En tant que tels, ils ont tous une séparation marquée entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire, mais qui manifeste parfois une tendance à s'estomper car, dans plusieurs cas, le Président a le droit de nommer un pourcentage considérable des représentants à l'assemblée. Madagascar et les Iles Comores sont les seuls pays d'Afrique Orientale où le bicaméralisme fonctionne actuellement, les autres pays n'ayant qu'une seule assemblée. Les structures ayant fait

---

<sup>32</sup> Dans des pays industrialisés le degré d'alphabétisation des femmes demeure très haut. Pour ne citer que quelques pays, ce taux est de 97% aux États-Unis et de 99% en France. *Ibid.*

<sup>33</sup> Bourcier de Carbon, Philippe. "Quel avenir démographique pour l'Afrique? Contraintes et incertitudes: quelques points de repère", *Nouveaux Mondes*, n°6, été 96, Genève, Centre de recherches entreprises et sociétés, 1996, p. 50.

<sup>34</sup> Bourmaud, Daniel. *La politique en Afrique*, Paris, Éditions Montchrestien/CLEFS, 1997, p. 132.

preuve de succès dans d'autres pays du monde ainsi en place, le chercheur pourrait facilement se demander pourquoi il existe autant de problèmes sociaux, économiques et politiques en Afrique Orientale. D'où vient l'échec est-africain qui semble omniprésent dans tous les domaines?

Tout d'abord, il faut prendre en compte l'étendue de la diversité en Afrique. D'après George Murdock, il existerait plus de 850 cultures africaines qui se distinguent non seulement par la géographie, mais par l'organisation sociale, les comportements ou la langue, et selon le regroupement de Jacques Maquet, on peut repérer six civilisations principales<sup>35</sup>. Il ressort de cela que la forme de gouvernement la plus répandue, et pas seulement pratiquée par une petite marge, est la chefferie. Dans cette structure politique, les liens de parenté prennent une importance primordiale, et ces systèmes traditionnels sont très souvent cités comme l'origine de la difficulté avec laquelle le multipartisme s'instaure. D. Bourmaud décrit la réticence démocratique des Africains ainsi :

*«Les résistances au pluralisme politique se sont faites, dans leurs versions les plus intellectuelles, tant chez les dirigeants africains que chez certains responsables d'anciennes puissances coloniales, au nom d'une inadéquation culturelle de la démocratie aux fameuses traditions africaines<sup>36</sup>».*

Dans un article de Hans Schmitz paru dans *L'Afrique Politique 1998*, l'auteur indique que le Président kenyan, Daniel Arap Moi *«avait cautionné bien auparavant que les sociétés africaines n'étaient pas habituées au multipartisme, et qu'il mènerait à la désunion et au désordre<sup>37</sup>».*

Partiellement en raison des structures politiques ressemblant à quelques exceptions près aux chefferies citées ci-dessus, les systèmes politiques est-africains ont du mal à séparer les intérêts plutôt ethniques et régionaux des intérêts nationaux. Si nous

---

<sup>35</sup> *Ibid*, p. 9.

<sup>36</sup> *Ibid*, p. 135.

<sup>37</sup> *«had warned long before that multipartyism was not natural to African societies and would necessarily lead to disunity and disorder».* Schmitz, Hans P. "Kenya and Uganda: defining and diffusing democracy in a transnational world". *L'Afrique Politique 1998*, Paris, Centre d'étude d'Afrique Noire, 1998, p. 234.

ajoutons à cela que le passage forcé de l'autoritarisme (avec un Président tout-puissant) vers le multipartisme a été effectué très récemment, on voit facilement que la notion de la chefferie persiste de nos jours et que cette politique du haut vers le bas peut paraître patrimonialisée quand elle est vue de l'extérieur. Il est vrai que l'idée de l'État demeure un peu abstraite pour l'Africain-type et ses loyautés vont donc dans le sens de ce qui est connu--notamment la tribu, l'ethnie et la région géographique. Toutefois, il faut rappeler que l'instauration de la démocratie en Europe n'a elle-même été possible qu'après des siècles d'autoritarisme alors que le passage brutal vers la démocratie s'est fait du jour au lendemain en Afrique. Malheureusement il faut aussi ajouter que ce passage s'est fait à l'insu de pans entiers de la population est-africaine et que l'éducation politique et la participation aux élections nationales sont minimales. Une chose apparaît : l'exigence démocratique n'est certes pas venue des populations autochtones mais a été imposée de l'extérieur.

La meilleure façon d'analyser la progression du pluralisme en Afrique Orientale n'est certainement pas de faire la somme du nombre de partis qui existent sur place. Parmi les centaines de partis dans les pays de l'Afrique de l'Est, seulement quelques-uns, et très souvent les partis d'où sont issus les présidents, ont une influence importante. Afin d'analyser le succès, aussi limité soit-il, du multipartisme est-africain, il faut commencer par étudier les réactions des présidents au pouvoir à l'époque de transition. Globalement, chaque président est-africain s'est immédiatement posé la question, «Comment rester au pouvoir en dépit de la transition vers le multipartisme?». Des huit pays faisant partie de cette étude, trois présidents ont su se maintenir au pouvoir pendant cette transition et exercent encore de nos jours. Ces trois leaders sont Joaquim Alberto Chissano qui est à la tête de l'État au Mozambique depuis le 6 novembre 1986, Daniel Toroitich Arap Moi au pouvoir au Kenya depuis le 14 octobre 1978 et le Général de Corps Yoweri Kaguta Museveni, à la tête de l'Ouganda depuis son coup d'état le 29 janvier 1986. On ressent également une forte influence, comme si rien n'avait changé, de quelques anciens présidents comme Jules Nyerere en Tanzanie qui a pris sa «retraite» de la scène politique au moment de la transition.

Nous avons déjà souligné l'importance de la chefferie en Afrique Orientale, donc il est naturel que dans l'analyse du pluralisme, le système politique le plus répandu favorise un Chef d'État presque tout-puissant. Pourtant, une fois qu'un régime est politiquement vaincu, en raison d'un coup d'État ou d'élections, la transition vers le prochain régime ne s'effectue pas comme en Occident. Le Président, une fois installé par n'importe quel moyen, est autorisé à tout faire. D'abord, il doit vider l'État des fonctionnaires n'appartenant pas à son parti politique pour les remplacer par ses propres partisans, et ensuite il cherche à consolider les bases de son soutien politique et économique au détriment des partis de l'opposition. Il est vrai que les mêmes phénomènes se produisent dans les démocraties occidentales jusqu'à un certain point, mais en Occident, le Président ne remplace pas tous les généraux de l'armée, ne supprime pas les journaux de l'opposition et ne fait pas tuer les membres des autres partis. C'est la notion de contrôle qui demeure primordial dans l'analyse des systèmes politiques et qui montre l'importance centrale du Président dans tous les pays est-africains.

Des trois présidents au pouvoir depuis l'avènement du multipartisme, Daniel Arap Moi est celui qui a suscité le plus de critiques, tant chez les avocats de la démocratie que chez les ONG telles que *Amnesty International* ou *Kituo Cha Sheria*<sup>38</sup>. Nous allons donc analyser rapidement sa présidence pour voir comment s'applique notre modèle.

Jomo Kenyatta, le premier Président du Kenya après la proclamation de son indépendance le 12 décembre 1963, était en quelque sorte le symbole national de la lutte contre l'oppression et en faveur d'un Kenya autonome qui avait assurément le droit de disposer de lui-même<sup>39</sup>. Daniel Arap Moi, n'appartenant ni au parti présidentiel<sup>40</sup> ni à la tribu Kikuyu d'où provenait le Président Kenyatta, a dû imposer sa légitimité dès le

---

<sup>38</sup> «Centre de conseils judiciaires» en Swahili. *Ibid*, p. 235.

<sup>39</sup> La notion d'un droit des peuples de «disposer d'eux-mêmes», où l'autodétermination, a paru pour la première fois officiellement, bien qu'il soit déjà une exigence courante chez les colonisés, dans les Quatorze Points du programme de paix du président américain Woodrow Wilson le 9 janvier 1918. A partir de cette date, des groupes indépendantistes ont demandé l'application de ces principes, qui servaient comme cri de guerre. Ageron, Charles-Robert. *La décolonisation française*. Paris, Armand Colin/CURSUS, 1994, p. 9.

<sup>40</sup> Moi s'est joint au parti présidentiel, le *Kenya African National Union* (KANU), après la défaite de son propre parti aux élections nationales en 1964.

début. De ce fait, il s'est rapidement trouvé devant la nécessité de renforcer les bases de son soutien politique après la mort du Président Kenyatta et son accession au pouvoir en 1978. Depuis cette date, on a assisté au remplacement de hauts fonctionnaires par des proches du Président Moi, ces nouveaux-venus étant soit des membres de sa propre tribu (Kalenjin), soit des membres d'autres petites tribus qui s'opposaient à la tribu Kikuyu. H.P. Schmitz nous résume la situation dans les années 1980 :

*«Dans un effort de devancer la création d'un parti d'opposition, Moi a conduit le parlement à transformer le Kenya en un état géré de jure par un parti unique en juin 1982. Suite à une tentative de coup d'état par de jeunes officiers de l'air en août, une augmentation de la répression interne et du contrôle sur le KANU, le parlement, le judiciaire et la société kenyane est devenue la norme du gouvernement Moi<sup>41</sup>».*

Face au multipartisme, le Président Moi a su garder l'apparence de la démocratie et se maintenir au pouvoir en utilisant tous les outils dont il disposait.

A l'instar d'autres gouvernements africains, la solidification des bases du pouvoir du Président Moi s'est faite non seulement à travers la consolidation politique, mais aussi grâce à un vaste programme économique. Grand producteur de céréales, Moi est propriétaire d'une grande partie des terres blanches de la vallée du Rift, où lui et ses amis politiques détiennent plusieurs entreprises parmi lesquelles l'on retrouve *Premier Bags and Cordage* et *Steel Rolling Mills, Ltd.* Ce contrôle dominant qu'exerce la famille Moi au Kenya rappelle la situation de la famille de l'ancien Président Suharto en Indonésie qui possédait un véritable monopole sur l'économie nationale. Chris Thomas, analyste économique à Pau, précise davantage la situation :

*«Firestone Kenya Ltd., First American Bank of Kenya Ltd., Kobil, la filiale locale du géant pétrolier Mobil; American Life Insurance Company*

---

<sup>41</sup> *«In an effort to preempt the creation of an opposition party, Moi directed parliament to turn Kenya into a de jure one-party state in June 1982. After surviving a coup attempt by junior Air Force officers in August, increased internal repression and control over KANU, parliament, the judiciary and the Kenyan society became standard operating procedures of the Moi government».* Schmitz, Hans P. "Kenya and Uganda: defining and diffusing democracy in a transnational world". *L'Afrique Politique 1998*, Paris, Centre d'étude d'Afrique Noire, 1998, p. 230.

*(ALICO Kenya), Coca-Cola Kenya Ltd., Twentieth Century Fox Kenya Ltd., passèrent entre les mains d'associations de capitaux réunissant le Président, sa famille et Nicholas Biwott [...] Cet empire industriel et financier s'est encore accru au début des années 90 avec la mise en place du processus de privatisation [...] En effet, aucun secteur n'a été laissé de côté<sup>42</sup>».*

La presse kenyane cite quelque cinquante-cinq entreprises au Kenya réputées contrôlées par les familles Moi et Biwott dans les secteurs de l'automobile, du tourisme, de l'horticulture et de l'agro-alimentaire, des finances et des assurances, de la production industrielle et de la construction, de l'immobilier et des services, des transports et du dédouanement, et des médias. Il existe aussi la preuve que le Président kenyan et ses collègues d'affaires indiens sont impliqués dans plusieurs escroqueries importantes, mais nous n'allons pas en parler ici. Il suffira tout simplement de dire que Daniel Arap Moi contrôle la partie dominante de l'économie kenyane à son propre profit et au détriment du Kenya.

Dans le domaine humanitaire, le gouvernement Moi a été impliqué dans l'abus des droits de l'Homme en ce qui concerne la minorité Somali au nord du pays et des personnes travaillant dans les universités de Nairobi et des alentours qui avait auparavant critiqué le gouvernement. L'emprisonnement des opposants au régime a éclaté sur la scène internationale, et lors d'une visite aux États-Unis en mars 1987, le gouvernement Moi a été accusé de les avoir fait torturer<sup>43</sup>. Il est vrai que la promotion de la démocratie n'a jamais été l'un de ses points forts, et depuis le 12 décembre 1987 à l'occasion de son discours pour la fête d'indépendance nationale, quand il a promis d'arrêter «*tout militant d'Amnesty International trouvé au Kenya*», et quand il leur a conseillé vivement «*aller*

---

<sup>42</sup> Thomas, Chris. "L'économie politique d'une succession annoncée". *Politique Africaine*. n°70, juin 98. Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 1998, p. 46.

<sup>43</sup> Schmitz, Hans P. "Kenya and Uganda: defining and diffusing democracy in a transnational world". *L'Afrique Politique 1998*, Paris, Centre d'étude d'Afrique Noire, 1998, p. 231-232.

*au diable*<sup>44</sup>», ses relations avec les ONG et les penseurs de tradition démocratique n'ont guère progressé.

Force est de constater donc que face au processus de pluralisme, le Président Moi, en s'appuyant sur ses réseaux politiques, économiques et sociaux, a su se construire un pouvoir verrouillé dans la capitale kenyane. Aucune opposition n'est effectivement possible. Pourtant, l'étude de la situation au Kenya n'est qu'un exemple de la réalité en Afrique Orientale. A Madagascar le cas de l'ancien Président Albert Zafy n'est certes pas plus édifiant, et le seul titre d'un article publié par Solofo Randrianja dans le journal *L'Afrique Politique 1997* nous résume la situation : «Madagascar : entre restauration autoritaire et réseaux mafieux». Aux élections multipartisanes qui ont eu lieu en Tanzanie le 23 novembre 1995, le parti de l'ancien Président Julius K. Nyerere l'a emporté avec l'appui de ce dernier sur ses réseaux politiques et économiques. Aux Iles Comores l'accaparement des ressources naturelles par l'ancien Président Mohamed Taki est allé si loin que deux des trois grandes îles réclament actuellement leur indépendance. En Ouganda, le Général Museveni a su maintenir un bon profil au plan international tout en consolidant les bases de son pouvoir. Enfin, nous ne saurions oublier de mentionner les violations des droits de l'Homme en 1994 au Rwanda et au Burundi commises par les Hutu contre les Tutsi, extrême manifestation de contrôle politique qui continue fort probablement aujourd'hui dans le sens inverse où les personnes accusées d'avoir participé au génocide sont mises en détention par le gouvernement.

Ce qui ressort de l'étude de notre modèle kenyan est le réel besoin d'une politique de transparence en Afrique Orientale. La politique qui repose sur des réseaux de clientèles et une gestion patrimonialisée, doit au plus tôt trouver un terme. Il est devenu évident que cet enrichissement de certains au détriment d'autres n'est pas une façon de gérer un État moderne. Sans même parler des aspects économiques, car l'épuisement des ressources de l'État par quelques-uns a un effet très négatif, le bilan socio-politique est le témoignage du besoin d'ajustement dramatique. A cette fin il faudrait que les politiciens en Afrique Orientale soient tenus pour responsables de leurs actes devant leurs opinions

---

<sup>44</sup> «*all members of Amnesty International found in Kenya*», «*to go to hell*». *Ibid*, p. 232.

publiques, et que le pouvoir exécutif trop puissant soit limité. Il ne s'agit pas de revenir sur ce qui a été fait, mais d'instaurer des conditions préalables au développement des pays en question.

Ces réformes doivent se combiner également avec un développement de l'éducation politique des masses. Toutefois, il est malheureusement difficile de nourrir un intérêt envers ces modalités politiques essentielles quand une bonne partie de la population se trouve quotidiennement confrontée au problème de la faim. De ce fait, un rapprochement de l'État-abstrait et de son opinion, afin de le rendre plus concret est nécessaire. Il faudrait également mettre l'accent sur la scolarisation et la santé si l'on espère transformer la malédiction de la démographie est-africaine en atout. Quelle que soit la formule choisie, la nécessité de pareils changements est incontournable.

## CHAPITRE 2

### UNE APPROCHE PARTICULIERE DE L'ECONOMIE

Le maître-mot de la conjoncture économique en Afrique Orientale ne peut être autre que la pauvreté. Vu de loin, le sous ensemble est-africain se présente comme un immense méli-mélo de projets confus, d'intérêts divers et de classes sociales très écartées, et il serait difficile de changer quoi que ce soit à cette situation solidement retranchée. Le chercheur pourrait facilement se demander pourquoi cette région du monde semble avoir plus de soucis économiques que les autres régions, bien qu'elle ne soit pas plus défavorisée au plan naturel que les autres. Pourtant, la marginalisation économique du sous-ensemble est-africain est un phénomène réel. Il serait faux de prétendre que la pauvreté n'existe pas hors des frontières de l'Afrique Orientale, mais une telle concentration dans un seul lieu nous signale l'existence de problèmes sérieux. Toutefois, il ne suffit pas de reconnaître les problèmes sans aucune tentative de correction. L'analyse de cette conjoncture est un premier pas vers une amélioration de la situation, mais l'établissement de procédures correctives qui prendraient en compte le niveau de vie des populations y habitant demeure la seule solution valable.

Cerner l'origine et les raisons de cette situation est un travail plus complexe que le simple fait de poser des questions. Ce travail exigerait à la fois des connaissances particulières dans le domaine des relations internationales, de la politique, de la sociologie et, bien évidemment de l'économie. Toutefois, l'ensemble de ces connaissances n'est pas indispensable pour comprendre l'étendue des problèmes qui menacent la région d'Afrique Orientale. Nous examinerons dans un premier temps la conjoncture économique. Nous espérons, en traitant cette question, arriver à esquisser un portrait fidèle à la réalité qui, à son tour, nous permettra de voir, dans la deuxième partie

de ce chapitre, les solutions possibles et celles qui ne sont que de fausses pistes. Il faudrait analyser ce qu'on appelle généralement la régionalisation comme solution à un statut particulier. Cette discussion nous permettra de saisir l'importance de cette notion parmi d'autres concepts plus nationaux et internationaux, et nous permettra également d'arriver à un portrait plus complet de l'Afrique Orientale dans l'économie mondiale.

### **La conjoncture actuelle : entre richesses et sous-exploitation**

L'Afrique Orientale est déjà une région en pleine crise économique qui n'a cessé de s'appauvrir depuis les indépendances des années 1960. En moyenne le produit national brut par habitant de notre groupe de huit pays n'est que de \$915 par an, soit 5260 FF<sup>45</sup>, ce qui ne fait qu'un vingt-cinquième du PNB français *per capita* ou un tiers de celui des Américains<sup>46</sup>. Toutefois, il faut remarquer l'écart considérable entre le Burundi avec un PNB par habitant de \$440 (2530 FF)<sup>47</sup> et l'Ouganda à \$1700 (9775 FF), ce qui est représentatif de la grande diversité régionale.

De façon générale, l'Afrique Orientale regroupe un ensemble d'états agricoles, secteur économique qui emploie environ 80% de la population et constitue la majorité des exportations. Parfois même, le secteur agricole peut aller jusqu'à 90% des exportations comme c'est le cas pour le Rwanda. Cela revient à dire que les économies des pays membres du groupe des huit sont liées pour le pire et le meilleur aux cours mondiaux des produits agricoles. La période de sécheresse de 1996-1997 et les pluies d'El Niño vers la fin de l'année 1997 ont entraîné ces dernières années une chute marquée des exportations de ce secteur-clé. Une baisse de la demande mondiale et donc des prix des produits agricoles tels que le café et la vanille n'a certainement pas amélioré la situation économique, et une forte concurrence par la vanille indonésienne, propulsée par

---

<sup>45</sup> Taux de change utilisé dans le calcul : \$1 = 5,75 FF

<sup>46</sup> Central Intelligence Agency. *The World Factbook 1998*, Washington D.C., U.S. Government Printing Office, 1999.

<sup>47</sup> Certains estiment que le PNB mozambicain ne s'élève qu'à \$100 (575 FF) par tête d'habitant, ce qui ne ferait qu'augmenter l'écart des *per capita* PNB. Nous allons garder le chiffre de la CIA qui place le Burundi en dernière place. Toutefois, une différence de quelques centaines de dollars ne change rien en ce qui concerne la pauvreté, qui demeure absolue.

la chute de la roupie, a également causé une diminution des revenus agricoles est-africains. Heureusement, grâce à un climat plus favorable, l'année 1998 a vu la production de thé battre tous les records, bien que d'autres produits de base restent encore dépréciés.

On ne peut pourtant pas incriminer uniquement la baisse des cours mondiaux. La situation en Afrique Orientale résulte également d'un emploi inefficace des ressources naturelles et des méthodes d'exploitation agricoles. A l'exception notable des Iles Comores--incapables d'assurer leur propre subsistance<sup>48</sup>--l'Afrique de l'Est est une région riche par son sous-sol. Il faut noter que Madagascar, le Rwanda, le Burundi, le Kenya et la Tanzanie sont des pays qui ont des niveaux plus ou moins élevés de matières premières, avec un potentiel important concernant l'exploitation d'or pour tous sauf Madagascar et le Burundi. L'Afrique de l'Est est également dotée d'une forte concentration de diamants et autres pierres précieuses, de nickel, de gaz naturel, de calcaire, de platine, d'uranium, de cuivre, de cobalt, de bauxite, de sel, de charbon, de quartz, de tourbe et de graphite. La liste n'est certes pas exhaustive. Bien que l'Ouganda ne possède pas une terre riche en minéraux, 43% de ses terres sont arables, soit sous forme de cultures alimentaires soit sous forme de pâturages. Le Mozambique, quant à lui, n'est pas doté de ressources naturelles abondantes ni sur le plan agricole ni sur le plan minéral, mais le pays a pourtant su faire face à la situation en exploitant ses ressources substantielles dans le domaine de l'énergie hydraulique.

Même s'il n'est pas exploité, il faut avouer que le potentiel économique de l'Afrique Orientale est bien réel, particulièrement en ce qui concerne ses ressources naturelles. Afin de réaliser ce potentiel à travers l'exploitation ou la mise en valeur de ces ressources naturelles, plusieurs facteurs doivent être réunis. L'analyse de ces facteurs nous permettra de mieux saisir où en est la région sur la voie du redémarrage économique. Tout d'abord, le travail de la terre, c'est-à-dire l'agriculture, l'exploitation minière et toute autre forme d'exploitation des ressources naturelles, exige de nombreux

---

<sup>48</sup> Les Iles Comores se trouvent dans l'obligation d'importer de grandes quantités de riz destinées à une population jeune et croissante.

travailleurs. Ce facteur est primordial, car les progrès techniques dans ces secteurs, bien qu'ils soient importants, n'ont rien changé au besoin fondamental de travail humain.

Nous avons déjà vu que la démographie est-africaine peut être une malédiction ou un atout. Dans le cas précis de la mise en valeur des ressources naturelles, l'abondance d'une main d'œuvre jeune peu coûteuse doit être un atout pour les pays de l'Afrique Orientale. Si nous définissons l'âge d'utilité sociale pour de pareilles exploitations naturelles comme allant de quinze à soixante-quatre ans, 52% de la population peut y participer<sup>49</sup>. Parmi ces 52%, la vaste majorité des personnes est disponible et désire travailler. Malheureusement, la démographie est une carte qui n'a pas encore été jouée.

Si les gouvernements est-africains n'ont pas encore profité de la démographie, c'est en partie en raison d'autres facteurs. Ce qui demeure primordial, pour l'exploitation minière et hydraulique comme pour l'agriculture, est l'existence d'une infrastructure. Ici deux situations coexistent. Dans le premier cas, une grande partie de l'exploitation des ressources naturelles, dont les populations indigènes n'ont pas pu profiter durant l'époque coloniale, est accomplie par des sociétés étrangères, situation qui a changé de nos jours mais où il reste des progrès à faire. De ce fait, une grande partie des bénéfices est exportée. Toutefois, l'implantation de sociétés étrangères est favorable au développement des économies est-africaines et bien évidemment ces entreprises n'ont pas intérêt à rester sur place si elles ne peuvent pas en tirer profit. Reste que très souvent la répartition des postes et des bénéfices n'est pas favorable aux Africains. Dans le deuxième cas donc, en dehors de toute influence étrangère, l'infrastructure et la technologie manquent terriblement et les exploitations n'atteignent pas une efficacité maximale. Il s'ensuit naturellement que, dans ces deux cas, ni le potentiel économique énorme ni la démographie n'ont l'occasion d'être maximisés.

Il est pourtant impossible de séparer l'économie de problèmes sociaux plus généraux. La guerre civile entre les rebelles congolais et les forces gouvernementales dans la nouvelle République Démocratique du Congo (RDC) a déjà eu et continue de nos

---

<sup>49</sup> Central Intelligence Agency. *The World Factbook 1998*, Washington D.C., U.S. Government Printing Office, 1999.

jours à avoir des conséquences importantes sur les économies de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi. Manifestement, la RDC se situant à l'ouest des ces trois pays et la guerre suivant des frontières plus ethniques que politiques, des troupes gouvernementales ougandaises, rwandaises et burundaises participent actuellement à la guerre dans l'ouest de leurs pays. C'est un problème pour les économies de ces trois pays, dans la mesure où une guerre coûte cher. Autre problème : il est difficile d'attirer de nouvelles entreprises étrangères en période de malaise social où les lieux d'exploitation minière potentiels se trouvent pour la plupart à l'ouest des trois pays où règne la guerre actuellement. Au Burundi la situation se complique et l'embargo économique des pays de la région, en place depuis juillet 1996 en raison du refus du gouvernement de participer de manière décisive aux pourparlers de paix, a déjà eu un effet négatif, même s'il est peu respecté.

Si la conjoncture économique est liée à la politique, à la démographie, à l'utilisation des ressources naturelles et à la situation sociale, on ne saurait oublier de mentionner la politique économique du gouvernement, qui joue un rôle très important dans la santé d'un pays. Nous avons déjà vu le cas de l'accaparement de l'économie nationale par l'exécutif kenyan; il faut pourtant remarquer que Jean Hélène, dans un article paru dans le *Bilan du Monde*, considère le Kenya comme un «*îlot de stabilité en Afrique*<sup>50</sup>». Le Kenya est, en effet, un lieu de stabilité par rapport aux autres pays de la région comme le Burundi ou le Rwanda, mais ce n'est qu'une stabilité relative, ce qui indique le mauvais état de la gestion économique en Afrique Orientale.

Avant d'examiner la politique économique est-africaine, il faut signaler qu'environ 80% des populations y habitant vivent des rentes agricoles vivrières et ne participent donc pas à l'économie nationale. Cela fait de l'économie un domaine réservé à quelques privilégiés, ce qui doit nous amener à une analyse plus détaillée de l'administration dans les pays de l'Afrique Orientale. Tout d'abord, il faut noter que la part des salaires des fonctionnaires peut aller jusqu'à un tiers du budget national dans le

---

<sup>50</sup> Marti, Serge. *Le Bilan du Monde*, Édition 1999, Paris, Le Monde, 1999, p. 99.

pire des cas<sup>51</sup>, et représente donc une dépense substantielle, voire excessive. Par ailleurs, c'est à travers cette bourgeoisie administrative qu'a été favorisé le fameux système de financements parallèles par lequel les ressources des États est-africains ont disparu de manière discrète. D. Bourmaud résume l'utilité de cette classe administrative :

*«L'administration se présente comme un empilement de réseaux de clientèles, contrôlées par des patrons à l'importance variable, le chef de l'État constituant le facteur de mise en cohérence de ces multiples réseaux [...] Loin d'être au service de tous, contrairement à son idéologie, l'administration dresse une ligne de partage entre ceux qui sont dedans et ceux qui lui sont extérieurs. La corruption trouve dans ce rapport perçu comme inégal avec l'administration un terreau fertile, dans la mesure où l'utilisateur se rassure en versant un pot-de-vin<sup>52</sup>».*

Certains chercheurs plus cyniques lient cette corruption à la rivalité ethnique omniprésente où, en raison de la fréquence des coups d'État, aucun fonctionnaire ne connaît jamais la durée de son emploi et donc a tendance à piller les ressources de l'État le plus vite possible. Une étude des escroqueries du gouvernement Moi dans l'îlot de stabilité du Kenya nous ferait croire également à la réalité du phénomène.

Tandis qu'ils cherchent des solutions à ces problèmes économiques plus ou moins sérieux, les gouvernements en question n'ont même pas recours à une augmentation de la fiscalité. En raison de la pauvreté, la majorité des populations est-africaines ne payent pas d'impôts et les grandes sociétés étrangères qui y sont installées jouissent d'importants avantages fiscaux. Lié à la fiscalité, on estime que le marché noir occupe une place très importante dans les économies de l'Afrique Orientale. A Madagascar, où le PNB par habitant n'atteint que 730 dollars (4198 FF), les dépenses moyennes du malgache-type sont beaucoup plus élevées. Marc Spindler, professeur

---

<sup>51</sup> Jean Hélène note qu'au Kenya «le nouveau ministre des finances s'efforce de réduire les dépenses de l'État, dont 30% sont affectées aux salaires de la fonction publique». *Ibid*, p. 99.

<sup>52</sup> Bourmaud, Daniel. *La politique en Afrique*, Paris, Éditions Montchrestien/CLEFS, 1997, p 86, 88.

émérite à l'Université de Leyde aux Pays-Bas décrit ainsi l'importance de ce marché clandestin :

*«Tous les membres de la famille, enfants compris, apportent leur part de revenu, et ceux qui ont un emploi stable doublent ou triplent leur salaire en exerçant un emploi parallèle à durée variable. S'il faut en croire cette analyse, 80 à 90% de l'économie malgache échappe à la comptabilité nationale et internationale. Le PNB déclaré par les autorités de Madagascar est parfaitement fictif<sup>53</sup>».*

C'est exactement ce genre de dysfonctionnement dans les systèmes économiques africains qui porte à croire que le contrôle gouvernemental de la situation économique, et en particulier de ces marchés clandestins, est perdu. Toutefois, en raison du potentiel économique, il existe de nombreuses solutions qui redonnent espoir en l'avenir de l'Afrique de l'Est.

### **Vers de nombreuses solutions économiques**

Il existe en Afrique Orientale de nombreux réseaux de clientèles développés au fil du temps. La présence de ces réseaux aux niveaux les plus hauts des administrations témoigne du besoin de changement en matière de politique économique ainsi que dans la structuration administrative. Bien évidemment le contrôle des économies nationales dans de pareilles mains ne rassure personne et les premiers progrès consisteront en une restructuration des systèmes en place.

Nous ne pouvons pas parler des solutions économiques sans mentionner l'aide internationale, notion indispensable au redémarrage des économies des pays en voie de développement. Mais avant d'aborder l'utilité de l'aide extérieure, et plutôt de l'aide financière, nous allons parler de l'efficacité des économies en l'absence de cette aide. Tout de suite, il deviendra clair qu'il faut améliorer l'efficacité des systèmes actuels plutôt que de verser d'immenses sommes d'argent, dont on n'a aucune idée de l'emploi réel.

---

<sup>53</sup> Spindler, Marc. "Les embarras d'Antananarivo ou l'économie politique des trottoirs". *Politique Africaine*, n°63, oct 96, Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 1996, p. 49.

Procédons donc à une analyse rapide des changements possibles dans la gestion économique de nos huit pays.

Tout d'abord, les gouvernements est-africains doivent s'efforcer de réduire le pourcentage élevé du budget national consacré aux salaires de la fonction publique. Comme nous l'avons déjà dit, cette part des dépenses nationales peut aller jusqu'à 33%. Toutefois le nombre de personnes employées par le gouvernement demeure mineur par rapport à la population totale, et l'enrichissement de ces quelques privilégiés se réalise très souvent au détriment des programmes sociaux, problème qui démontre une mauvaise distribution des ressources. De ce fait, l'allocation d'un tel pourcentage du budget national à la fonction publique est excessive quand on considère que ces ressources financières pourraient être consacrées à des fins plus directement productives et plus directement utiles au développement économique des pays en question.

Ensuite, il faudrait mettre un terme au gaspillage des ressources publiques par des acteurs douteux. L'existence de réseaux de clientèles restera un problème aussi longtemps qu'il n'existera aucun moyen de contrôler l'utilisation des fonds publics. C'est-à-dire que la communauté internationale doit s'appliquer, avec l'aide indispensable des gouvernements en Afrique Orientale, à l'élaboration d'un système de responsabilité par lequel les autorités est-africaines seraient tenues à des critères de bonne conduite économique afin d'éviter le genre de scandales qui a déjà fait tant de mal à l'image même des pays concernés.

Mais une simple réforme des structures n'est pas suffisante : il faudrait également procéder à une réforme de la politique économique. Autrement dit, les politiciens est-africains ont très souvent préféré des financements parallèles sur des investissements de fond comme ceux consacrés à l'infrastructure, à l'éducation ou à la santé, ce qui ne fait que prolonger la situation actuelle : la démographie reste une malédiction et l'économie stagne. Grâce à des changements récents en matière de politique économique et des avantages fiscaux, qui vont dans le sens d'une plus grande libéralisation des économies nationales dans plusieurs pays de l'Afrique Orientale, il est devenu plus facile pour des

entreprises étrangères de venir s'installer dans la région. Toutefois, le climat de désordre ethnique et politique tend à empêcher l'installation définitive de ces dernières.

L'efficacité de la politique économique est-africaine n'est pas importante seulement du point de vue d'une amélioration des économies autochtones, mais aussi en raison de leur capacité à gérer l'aide extérieure. Une fois que la gestion économique en Afrique Orientale aura une image moins douteuse sur le plan international, les gouvernements se trouveront en meilleure position pour recevoir des crédits étrangers, l'octroi de ces crédits étant vraiment nécessaire à l'avenir économique de l'Afrique de l'Est. Depuis que le gouvernement mexicain a refusé de rembourser ses prêts étrangers en 1982, on a vu le nombre de prêteurs privés comme les banques et les grandes entreprises diminuer. Cet effet dit «tequila» a eu pour conséquence une augmentation de l'importance des prêteurs internationaux et nationaux et le retrait quasi-complet des prêteurs privés par simple méfiance. Ainsi, les acteurs gouvernementaux et internationaux ont vu s'accroître leur influence et leur pouvoir.

Une des exigences des organismes internationaux tels que le FMI et la Banque Mondiale a été la priorité des programmes d'ajustement structurel que Giovanni Cornia résume ainsi :

*«Les années 1980 furent également celles de l'avènement de l'ajustement structurel, processus visant à redynamiser les économies en crise et impliquant notamment la réduction des dépenses publiques, y compris en matière de prestations sociales<sup>54</sup>».*

En exigeant des changements profonds au sein des gouvernements est-africains comme condition de l'octroi de crédits, ces programmes d'ajustement structurel vont de pair avec notre analyse du besoin d'un système faisant preuve d'une plus grande responsabilité et d'une efficacité améliorée. Cet ajustement est vu comme allant vers une plus grande stabilité et, de ce fait, encourage les entreprises privées à débiter des opérations en Afrique de l'Est qui, à tour de rôle, ouvre cette région davantage à la mondialisation.

---

<sup>54</sup> Cornia, Giovanni Andrea. "La nouvelle priorité des programmes d'ajustement structurel". *Afrique 2000*, n°26, jan-mar 97, Bruxelles, L'Institut Panafricain des Relations Internationales, 1997, p. 81-82.

Force est de constater que l'aide internationale est une nécessité, mais il faut rappeler aussi que cela doit être une aide efficace. La question de l'aide efficace est moins présente dans le domaine de l'aide internationale et demeure très liée à la politique dans le domaine des acteurs nationaux. Pour ne citer qu'un exemple, l'aide publique au développement (APD) française sert parfois à financer des projets douteux. Sylvie Brunel, auteur du *Gaspillage de l'aide publique*, nous précise la destination de ces fonds :

*«Le Cameroun s'est ainsi retrouvé doté d'une gigantesque usine de pâte à papier, la Cellucam, qui n'a fonctionné que quelques mois avant d'être définitivement arrêtée pour cause de malfaçon et de coûts de production très élevés [...] Au Togo, une cimenterie prévue pour alimenter le Togo, la Côte d'Ivoire et le Ghana n'a jamais pu fonctionner<sup>55</sup>».*

Le système ne change pas quand nous passons en Afrique de l'Est; S. Brunel poursuit :

*«Quand le chargé de mission de l'Élysée rentre du Burundi en annonçant qu'il faut absolument offrir un Mystère 20 au Président de ce pays, parce que ce dernier vit très mal que son homologue du Rwanda en ait un et pas lui, peut-on qualifier cela d'aide au développement?<sup>56</sup>»*

Bref, à côté de l'idée d'une restructuration de la fonction publique et de la politique économique, l'aide étrangère demeure une solution à la situation actuelle est-africaine pourvue qu'elle soit efficace.

En fin de compte, il existe selon nous un autre moyen de favoriser la croissance économique en Afrique Orientale, celui de la régionalisation. Tout regroupement économique de deux ou plusieurs pays qui entraîne la réduction des obstacles au libre échange à l'intérieur de la zone économique tout en maintenant des tarifs extérieurs peut être qualifié de marché commun. En limitant les taxes douanières à l'intérieur du marché, les pays membres combinent leurs ressources collectives et forment un front uni contre la concurrence extérieure. La notion de régionalisation est tout simplement l'extension de ce marché commun aux pays d'une même région géographique. Nous

---

<sup>55</sup> Brunel, Sylvie. *Le Gaspillage de l'aide publique*, 1993, p. 15.

<sup>56</sup> *Ibid*, p. 22-23.

pouvons facilement trouver des exemples de régionalisation dans l'organisation connue sous le sigle de NAFTA (*North American Free Trade Agreement*) et dans l'Union Européenne.

Il semble que l'Afrique de l'Est soit sur la bonne voie avec la création à la fin du mois de janvier 1999 de l'*Eastern Africa Economic Union* (EAEU) à laquelle participe le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, et dans laquelle des places sont réservées au Rwanda et au Burundi. Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer les conséquences d'une telle union, cette volonté unificatrice montre clairement l'intention de ces pays de se diriger vers la régionalisation. La *Southern African Development Community* (SADC) à laquelle participent la Tanzanie et le Mozambique, parmi douze autres pays au sud de l'équateur, existe depuis 1992<sup>57</sup> afin de promouvoir le développement économique de la région. Ces deux organisations sont la manifestation d'une étape importante dans la libéralisation des économies est-africaines, mais il reste du chemin à parcourir. Avant qu'on puisse parler du succès de ces organisations, il faudrait voir l'aboutissement des privatisations des entreprises publiques est-africaines, et particulièrement celles du secteur bancaire, prévues dans les années à venir, qui est lui-même un indice du niveau de libéralisation accomplie.

La participation de l'Afrique Orientale à cette tendance à la régionalisation est importante non seulement pour des raisons de croissance économique dans un avenir proche, mais aussi pour la santé des économies nationales dans un avenir plus lointain. C'est-à-dire que dans un premier temps la régionalisation aide une région en permettant aux pays membres de commercialiser leurs produits à l'intérieur des frontières régionales, et dans un deuxième temps permet à la région de faire face collectivement à un plus grand phénomène de mondialisation. C'est cette mondialisation qui fait naître trois pôles économiques mondiaux : celui de l'Europe, celui de l'Asie de l'Est et celui de l'Amérique du Nord. Afin de se réserver une place dans ce commerce mondial, l'Afrique de l'Est ou toute autre région en voie de développement doivent aboutir à une unification d'économie, sinon elles courent le risque d'une marginalisation plus profonde que jamais.

---

<sup>57</sup> Le *Southern African Development Coordinating Conference*, créé en 1980, a précédé le SADC.

Les avantages de la régionalisation n'existent pas seulement dans le domaine économique, mais également dans le domaine social. L'interdépendance économique entraînée par la régionalisation fera en quelque sorte que les pays de l'Afrique Orientale ne pourront pas s'abstraire les uns des autres. De ce fait, il sera beaucoup plus difficile de faire la guerre avec un pays de la région dont les autres dépendent pour certains produits et dans lequel ils auront investi des sommes considérables. Ainsi la régionalisation des économies est-africaines aidera-t-elle à maintenir la paix. Cette notion d'interdépendance économique s'applique aussi bien au niveau ethnique qu'au niveau étatique, et le nombre de conflits au sein de l'Union Européenne ou de NAFTA en témoigne.

L'Afrique Orientale demeure donc à un carrefour du processus de prise de décision : d'un côté le bilan économique est globalement négatif, et de l'autre le potentiel économique de cette région est énorme. Reste à savoir si les pays est-africains vont décider de rester dans le confort relatif du *statu quo* ou s'ils vont franchir les limites de l'inconnu en allant vers des réformes structurales, la libéralisation et la régionalisation.

### CHAPITRE 3

## L'AFRIQUE ETRANGERE : LES INFLUENCES INTERNATIONALES

L'importance croissante de l'aide étrangère et de l'influence des acteurs internationaux dans la région est-africaine a tendance à faire oublier que l'Afrique Orientale est tout d'abord un ensemble d'États souverains et que la responsabilité principale de la situation économique, politique et sociale est entre les mains de chaque État, et non pas de la communauté internationale, même si elle peut jouer un rôle important. En effet les deux premiers chapitres ont été consacrés à des phénomènes qui se manifestent plus ou moins au niveau étatique et régional. Ainsi avons-nous évoqué en détail les systèmes économiques et sociaux des pays faisant partie de notre cadre géographique. Toutefois, la distinction entre le domaine national et le domaine international s'estompe, car les deux façades sont réellement inséparables. Il est vrai que la Chine a su construire un mur entre le domaine national et international, s'isolant du monde entier pendant plusieurs siècles, séparation symbolisée par la célèbre muraille de Chine, mais les États d'Afrique Orientale faisaient partie du système international avant même l'avènement de leur indépendance dans les années 1960. Créés donc dans un système international déjà fortement élaboré à l'époque, les États est-africains ne peuvent être analysés correctement qu'en présence active du reste du monde.

Cette présence internationale en Afrique Orientale se manifeste à travers de nombreux acteurs qui laissent des empreintes diverses sur la vie est-africaine, dont la taille varie en fonction des niveaux des influences respectives. C'est cette diversité qui nous poussera à analyser dans la première partie de ce troisième chapitre l'impact des acteurs non-gouvernementaux telles que les grandes entreprises internationales et les groupements d'action à but politique ou humanitaire. La suite de cette analyse nous

conduira à aborder les intérêts nationaux en Afrique Orientale. La deuxième partie du chapitre sera donc consacré aux acteurs internationaux comme la France, l'Angleterre et les États-Unis. Nous espérons que nous aurons clarifié la nature des relations internationales.

### **Les acteurs privés**

Le domaine des relations internationales est traditionnellement dominé par l'interaction des États. Nous allons étudier le rôle essentiel des acteurs nationaux étrangers un peu plus tard. Pourtant récemment, avec la mondialisation de l'économie et l'internationalisation des organisations non-gouvernementales aux buts divers, ce domaine s'est considérablement agrandi, et les acteurs privés ont pris une importance croissante.

En effet, les ONG se trouvent de plus en plus souvent en position d'influencer de façon décisive tous les secteurs de la vie est-africaine. En introduction, nous avons signalé l'existence d'un débat sur les causes du nouvel ordre mondial : d'une part, plusieurs historiens citent la fin de la guerre froide comme tournant en ce qui concerne la libéralisation des gouvernements est-africains. D'autres historiens soutiennent que ce sont les actions des ONG qui ont influencé de manière capitale ce changement historique. Ce qui nous intéresse n'est pas que l'avènement de la libéralisation politique ait telle ou telle origine, mais le fait même qu'il y ait un débat sur le sujet. Le débat sur les origines du «*new world order*» nous montre l'importance des ONG et de leur rôle sur le plan international.

Quand nous pensons aux ONG, ce qui vient immédiatement à l'esprit, et sûrement en raison de la publicité répandue, est l'image des groupes humanitaires agissant contre la faim dans tel ou tel pays africain. Cette image ne représente qu'une façade publique de l'engagement des ONG en Afrique, et bien qu'il s'agisse d'un aspect important, elle ne demeure qu'un des aspects de l'action d'ensemble des organisations non-gouvernementales. Il faut remarquer ici le fossé qui existe entre les ONG qui agissent selon des principes humanitaires et celles privées à intérêt commercial. Nous ne faisons

pas cette distinction pour qualifier les ONG commerciales d'acteurs immoraux, mais tout simplement pour noter qu'elles cherchent seulement, en principe, à s'insérer dans le système et non pas à transformer les structures en place, tandis que les ONG humanitaires ont très souvent pour but le changement visible des régimes politiques actuels.

Il est vrai que chaque organisation encourage à sa propre façon une amélioration de la situation en Afrique Orientale, mais en raison des multiples différences qui les séparent, il serait utile d'analyser chacun des deux types d'ONG l'un après l'autre au lieu de faire une analyse plus thématique. Abordons donc en premier lieu l'action des organisations dites commerciales et les conséquences pour les pays d'accueil.

Quand nous pensons aux entreprises privées agissant dans la région, il ne faut surtout pas penser uniquement aux grandes compagnies pétrolières telles que Mobil et Kobil, car elles ne représentent qu'une partie très visible des ONG à intérêt commercial. Notons que, dans la majorité des cas, l'action des entreprises commerciales est nécessaire à la santé économique en Afrique Orientale, même si leur action peut parfois avoir des effets négatifs quand les rapports entre ces dernières et les gouvernements sont de nature clientéliste<sup>58</sup>. Bien que nous ayons formulé un jugement sévère sur l'état actuel de beaucoup de ces relations, reste que l'engagement des entreprises commerciales dans la vie est-africaine demeure un phénomène globalement positif, voire essentiel.

Il est évident qu'une société privée à but commercial ne s'engagera pas dans une affaire non rentable, mais la relation n'est pas à sens unique. C'est dire que la présence active des entreprises étrangères en Afrique Orientale, est un phénomène très souhaité par les gouvernements est-africains en raison des profits qu'ils peuvent en tirer, relation économique de base qui s'applique partout dans le monde. Un exemple illustrera clairement la nature de cette synergie. Imaginons que la guerre civile qui dévaste actuellement la République Démocratique du Congo ainsi que l'ouest du Rwanda et du Burundi n'ait jamais commencé et que se soit installée là une grande société minière afin

---

<sup>58</sup> L'exemple le plus connu de relations clientélistes est au Gabon où la société pétrolière Elf s'est créée un paradis fiscal et commercial avec la coopération et l'aide du Président Bongo. Le même phénomène se produit en Afrique Orientale.

d'exploiter les ressources naturelles de platine jusqu'à présent encore inexploitées. Tout d'abord, avec l'arrivée du platine burundais en grande quantité sur le marché mondial<sup>59</sup> l'économie nationale se verrait augmentée positivement aux yeux du monde, car un certain niveau de stabilité économique va de pair avec un tel exploit. En effet, l'instauration de ce climat de confiance demeure essentiel dans le démarrage économique d'un pays où cette atmosphère n'existe pas encore, et de manière habituelle certaines primes sont offertes aux ONG privées afin d'encourager leur installation définitive dans le pays concerné.

Mise à part la création d'un environnement économique favorable, notre société minière générera d'autres avantages pratiques pour le pays d'accueil. L'achat des terres, peut-être la location des surfaces, et puis les impôts payés annuellement sur ces dernières fourniront de substantiels revenus au gouvernement national. Ensuite, notre entreprise de platine encouragera le développement du commerce local, car elle aura besoin de construire des immeubles, de s'approvisionner en matière administrative, de transporter ses produits sur les marchés, enfin de satisfaire à toutes les exigences du commerce mondial. La vente de ses produits sur le marché national entraînera la création d'une taxe à la valeur ajoutée, et une partie de ses exportations enrichira les caisses nationales.

L'installation de notre entreprise aurait pareillement des ramifications positives dans d'autres domaines de l'économie. Bien qu'il ait un effet important sur la santé économique d'un pays, le niveau d'emploi a une influence également sociale, augmentant le revenu moyen des habitants et fournissant du travail à la population. Toute seule notre entreprise de platine ne pourrait pas affecter réellement le niveau de chômage, mais avec d'autres implantations semblables le résultat minimiserait de façon importante le niveau de la pauvreté. De plus, les grandes sociétés ont très souvent des programmes de santé comprenant leur propres médecins, la logique voulant que s'ils investissent un certain montant dans la formation de leurs salariés, ces derniers doivent être en bonne santé et aptes à exécuter leur travail.

---

<sup>59</sup> Ici, il faudrait imaginer également que l'embargo économique imposé au Burundi par les États de la région en raison du progrès lent des pourparlers de paix n'était pas en place. Nous commençons à saisir donc l'importance qu'a la politique sur la vie et la stabilité économique.

En réalité, les ONG commerciales ont déjà pu affecter positivement la situation des pays de notre région d'Afrique Orientale, et nous voyons clairement que les aménagements dans le chantier du corridor de Maputo au Mozambique ont déjà drainé presque 6 milliards de dollars américains<sup>60</sup> d'investissements étrangers. Nous n'allons pas entamer un débat sur les bienfaits économiques accomplis par les entreprises commerciales. Il suffit de dire que leur contribution demeure essentielle au présent et au futur développement des pays en question. Le rôle des ONG humanitaires ou politiques, en revanche, bien qu'elles puissent avoir les mêmes effets, est tout autre.

Cerner la place de ces organisations d'action ciblée dans l'avenir est-africain est relativement aisé, car elles fonctionnent à travers de grandes campagnes de publicité destinées à informer et à solliciter l'aide, souvent financière, de la communauté mondiale. La manifestation de cette influence se fonde sur deux moyens d'action principaux que Hans Schmitz résume de manière concise :

*«La nouvelle qualité introduite par les acteurs de principe tels que Amnesty International ou Human Rights Watch dans le domaine des relations internationales est leur effort simultané à faire pression sur les gouvernements occidentaux et à cibler directement les États-violateurs des droits de l'Homme à travers la création et la mobilisation de réseaux transnationaux durables qui comprennent également des groupes sociaux internes<sup>61</sup>».*

Cette double intervention s'est déjà montrée très efficace, et l'accession au pouvoir d'un ancien prisonnier politique sud-africain, Nelson Mandella, demeure sans aucun doute l'un des triomphes les plus spectaculaires des ONG de principe.

---

<sup>60</sup> Marti, Serge. *Le Bilan du Monde*, Édition 1999, Paris, Le Monde, 1999, p. 98.

<sup>61</sup> «*The new quality introduced by principle-based actors like Amnesty International or Human Rights Watch to international relations is their simultaneous effort to lobby Western state actors and to directly target human rights-violating states by creating and mobilizing lasting transnational networks which include domestic societal groups*». Schmitz, Hans P. "Kenya and Uganda: defining and diffusing democracy in a transnational world". *L'Afrique Politique 1998*, Paris, Centre d'étude d'Afrique Noire, 1998, p. 228.

En Afrique Orientale, l'exemple le plus révélateur de cette philosophie d'action est la pression exercée par plusieurs ONG sur le régime Moi au Kenya. Nous avons déjà parlé dans le premier chapitre des infractions présumées aux droits de l'Homme opérées par le gouvernement Moi envers la minorité Somali au nord du pays et des opposants du gouvernement travaillant dans les universités situées à Nairobi et près de la ville, ainsi que de l'emprisonnement et des tortures de certains d'entre eux. En effet, elles ont agi dans ce domaine, et lors de la visite du Président Moi aux États-Unis en mars 1987, il a été accusé de violations des droits de l'Homme. Un avocat a engagé un procès contre le gouvernement kenyan, et le *Washington Post* a même publié un article sur la «torture policière» répandue au Kenya.

Cette double stratégie de *lobbying* auprès de l'État kenyan et auprès des pays occidentaux semble être la bonne car en 1987, alors que la première partie de la double tactique de pression ne marchait plus, et que la répression interne augmentait, notamment par la suppression du journal de l'opposition *Beyond*, la publicité négative a beaucoup affecté l'image internationale du gouvernement Moi. En effet, les efforts des ONG ces dernières années ont obligé des gouvernements qui ne respectaient pas les droits de l'Homme à se faire plus discrets au plan international et même national.

Si cette pression sur les gouvernements est-africains de la part des ONG de principe comme de la communauté internationale a tendance à augmenter, nous pourrions espérer un meilleur respect des droits de l'Homme dans un avenir proche. Il faut signaler ici que, au fur et à mesure que les enquêtes d'information sur les violations se développent, les chiffres indiquent parfois une hausse des violations due à cette amélioration et non à un changement du niveau de répression ou de violence. Il est vrai qu'il demeure très difficile de mesurer avec précision le nombre et la nature actuelle des violations, mais la pression croissante des ONG comme de la communauté internationale oblige les gouvernements est-africains à réduire le nombre de violations, ce qui est, en fin de compte, le but des organisations à vocation humanitaire et politique. Depuis quelque temps leur influence sur la vie est-africaine ne cesse de croître, et il est devenu clair que les acteurs privés, que ce soit des grandes entreprises ou des organisations d'action

politico-humanitaires ont déjà, et continueront d'exercer un réel pouvoir sur l'avenir du sous-système régional.

### **Les acteurs étatiques étrangers**

Dans la relation entre un pays en voie de développement et la vie active mondiale, la communauté internationale joue un rôle primordial et l'avenir de notre unité géographique dépend donc énormément des intérêts étrangers portés sur la région. Quand nous disons «acteur étatique étranger», nous entendons «tout gouvernement étranger à la région d'Afrique Orientale» comme la France ou le Portugal. En effet, ces acteurs ont très souvent un atout réel en matière de relations internationales car ils disposent de réseaux politiques bien établis, d'une crédibilité incontestée et, dans la plupart des cas, de ressources financières substantielles. La valorisation de ces avantages place donc les gouvernements étrangers en meilleure position de réaliser leurs ambitions politiques, faisant ainsi de leurs intérêts des priorités puis des faits.

Il est certain que dans la région est-africaine on parle des langues variées mais, parmi elles, plusieurs langues officielles se distinguent, et de façon naturelle on peut classer chaque pays comme étant francophone, anglophone ou lusophone. Cette classification n'est pas une tentative pour nier l'importance des langues dites indigènes, car l'élaboration du Swahili a connu un développement particulièrement soigné, mais simplement une catégorisation tenant compte de l'histoire et de la conjoncture actuelle de la région. Nous allons commencer avec le seul pays en Afrique Orientale qui soit lusophone, le Mozambique, indépendant depuis le 25 juin 1975 et qui a vu le retrait quasi-complet du Portugal sur le plan politique et économique. Ainsi les liens sont-ils moins forts aujourd'hui entre cette ancienne puissance coloniale et son ancienne colonie, bien que le Mozambique garde toujours le portugais comme langue officielle.

Par contre, les pays anglophones et francophones ont gardé un attachement très vif à leurs mères-patries respectives. Ce lien est particulièrement aigu dans le cas de la France, et l'on sait que la France est la première puissance européenne et mondiale en Afrique. Toutefois, il est moins connu que l'influence française est également très

importante en Afrique Orientale. C'est-à-dire que quand nous pensons à la France et à l'Afrique, nous pensons plutôt aux anciennes colonies en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, laissant ainsi de côté l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Sud. Entendre dire que la France a des intérêts en Afrique Orientale surprend donc un peu, mais il faut savoir que les enjeux de la région sont également des enjeux pour la France.

La remarque a été faite que les intérêts économiques français sont moins présents en Afrique Orientale qu'ailleurs. A l'exception notable de Madagascar et des Comores, pays qui reçoivent une aide financière et technique substantielle de l'Hexagone, ceci est vrai, et l'économie française pourrait bien se passer complètement de la région. Pourquoi la France s'intéresse-t-elle à l'Afrique de l'Est? Bien évidemment, il existe d'autres raisons au maintien de la présence française.

Tout d'abord, il faut noter que quatre de nos huit pays ont comme langue officielle le français, deux d'entre eux--Madagascar et les Iles Comores--étant d'anciennes colonies françaises, et les deux autres--le Rwanda et le Burundi--ayant été sous tutelle belge. La francophonie est devenue le lien par excellence entre la France et ces quatre pays, donc la moitié de l'Afrique Orientale. Cette notion de fraternité provenant de la francophonie est essentielle à saisir, car elle aide Paris à définir l'étendue de ce que l'on appelle communément le «pré carré français» en Afrique. Bien que le terme de «pré carré» n'existe plus officiellement depuis le sommet franco-africain de 1998, la diplomatie française a tendance à considérer les pays francophones comme étant encore sa chasse gardée, ce qui pose des problèmes quand d'autres pays occidentaux, comme l'Angleterre ou les États-Unis, s'intéressent à l'économie ou à la politique d'un pays dit francophone.

Naturellement, la francophonie ne vient pas non accompagnée, et la présence française se manifeste à travers des réseaux de soutien divers. Bien qu'elle n'ait plus de bases militaires dans la région<sup>62</sup>, la France garde des liens militaires forts avec les pays francophones est-africains, et l'existence des Forces d'Action Rapide (FAR)--basées en

---

<sup>62</sup> La France a dû céder sa base navale à Madagascar en raison de préoccupations malgaches concernant la violation de la souveraineté nationale.

métropole et conçues pour répondre aux crises africaines--témoigne de sa volonté de maintenir une forte présence en Afrique Orientale. Cette présence militaire s'est déjà impliquée dans le conflit entre les Hutu et les Tutsi au Rwanda. Agir ici et Survie<sup>63</sup> résumant l'activité de la France dans ce domaine :

*«Fin mai 1995, un rapport d'enquête de l'organisation Human Rights Watch (HRW), Rwanda/Zaire, Réarmement dans l'impunité. Le soutien international aux perpétrateurs du génocide rwandais<sup>64</sup>, venait confirmer toute une série d'accusations graves et précises sur les livraisons d'armes au camp du génocide, commanditées par la France au moment même où l'abomination s'accomplissait. [...] Il l'accuse encore d'avoir protégé des responsables du génocide, et favorisé l'entraînement en Centrafrique de troupes du Hutu power<sup>65</sup>».*

Il est certain que les responsables français se sont montrés fort entêtés à nier toute association aux tragiques événements rwandais, mais force est de constater que le trafic d'armes se poursuit et que la situation peut donc s'enflammer à tout moment. En dépit de l'affaire embarrassante au Rwanda, une chose est sûre : les intérêts français ont déjà eu un effet positif sur l'avenir de l'Afrique Orientale. Grâce à la coopération et à l'aide financière provenant de l'Hexagone, la région a fait des progrès importants.

L'Angleterre et les États-Unis sont également présents dans la région, le premier de ces pays possédant une longue histoire de colonisation africaine qui l'implique toujours dans les enjeux du système régional. Si nous pouvons dire que l'intérêt primordial de la France en Afrique est ce que D. Bourmaud appelle «l'obsession du rang<sup>66</sup>», autrement dit, le désir français de se forger lui-même une place d'importance globale à travers une politique extérieure vive, l'intérêt du couple anglophone a été quelque peu différent, plutôt inscrit dans une perspective historique. Durant la guerre

---

<sup>63</sup> Agir ici et Survie sont des lobbies qui agissent «en faveur de relations Nord/Sud plus justes».

<sup>64</sup> Le rapport cité a été publié dans *L'Humanité*, le 31 mai 1994, par Michel Muller sous le titre de «Trafic d'armes via Paris, pour la dictature rwandaise».

<sup>65</sup> Agir ici-Survie. *Jacques Chirac et la Françafrique: Retour à la case Foccart?* Dossiers Noirs de la politique africaine n°6, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 63-64.

<sup>66</sup> Bourmaud, Daniel. *La politique en Afrique*, Paris, Éditions Montchrestien/CLEFS, 1997, p 104.

froide l'objectif anglophone dans le sous-système est-africain était de stabiliser un monde bipolaire, aidant donc financièrement des pays appartenant au camp occidental sans distinction de qualité des gouvernements. A cet égard, la triple politique africaine française d'intérêt économique, politique et humanitaire, héritée du gouvernement Ferry<sup>67</sup> des années 1880, apparaît plus profonde que celle des anglophones. Mais après la chute du Mur de Berlin la politique africaine anglophone a totalement changé et a eu tendance à se rapprocher de la politique africaine française.

Il est vrai qu'au fond la politique française et celle de l'Angleterre et des États-Unis convergent actuellement sur beaucoup de points. Le rapport de synthèse de Romain Bertrand sur un débat entre Jean-François Bayart, directeur du Centre d'étude des relations internationales (CERI), et Joseph Wilson, conseiller du Président Clinton aux affaires africaines montre que la politique africaine anglophone converge avec celle de la France notamment sur l'obligation au réalisme à court terme et l'appréciation commune des zones de fracture africaines<sup>68</sup>. Par contre la politique africaine actuelle de la France montre une face de *realpolitik* beaucoup moins connue--du moins officiellement--dans la politique anglophone, qui se manifeste à travers le silence français sur l'allocation des aides aux pays où les libertés publiques stagnent. Cela semble être le point de départ du discours moralisateur prononcé par François Mitterrand à La Baule en 1990 :

*«Il est évident que l'aide normale de la France sera plus tiède envers les régimes qui se comporteraient de façon autoritaire sans accepter d'évolution vers la démocratie, et enthousiaste vers ceux qui franchiront le pas avec courage<sup>69</sup>».*

Par ailleurs, la France estime de façon différente la menace terroriste dans la région qui est bien évidemment plus marquée pour les Anglais et les Américains depuis les attentats

---

<sup>67</sup> J. Ferry était un des principaux fondateurs de la colonisation : «*Je dis que cette politique coloniale est un système [...] ; qu'il repose sur une triple base, économique, humanitaire et politique*». *Débats parlementaires*, 28 juillet 1885.

<sup>68</sup> Bertrand, Romain. *Politique française et politique américaine en Afrique : convergences et malentendus*. Paris, Rapport de synthèse de la French-American Foundation, p. 3.

<sup>69</sup> Wauthier, Claude. *Quatre présidents et l'Afrique*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 561.

survenus dans les ambassades américains de Dar es Salaam et de Nairobi en août 1998 et l'attaque visant les touristes anglophones en mars 1999 en Ouganda.

Bref, la progression des intérêts anglophones, et particulièrement américains, dans un domaine traditionnellement reconnu comme français demeure le grand changement de ces dernières années. En Afrique Orientale, le profit des investisseurs étrangers, y compris les entreprises françaises qui interfèrent dans la concurrence anglophone, sera mis en place par une augmentation de l'économie productive, et l'apport de fonds étrangers quelle que soit l'origine ne pourrait que stimuler ce mécanisme. De toute évidence, l'Africain moyen n'en profitera pas sauf en cas de restructuration des organes distributifs de l'économie, ce qui demeure essentiel. Toutefois, l'investissement étranger dans le financement et l'infrastructure des économies nationales en Afrique Orientale demeure le moyen le plus efficace de pourvoir au développement de ces dernières et donc d'affecter réellement le niveau de vie des peuples y habitant.

Un tel effort ne sera pas uniquement le fruit des investisseurs étatiques étrangers, mais également des ONG du secteur privé de la première partie du chapitre. C'est dire que plus les acteurs engagés sur le terrain seront nombreux, plus rapide sera le progrès. L'affectation de fonds en Afrique de l'Est ne devrait pourtant pas être un investissement à sens unique, même si tel est le cas à court terme tant en raison des risques d'investissement qu'en raison d'une mauvaise rentabilité. Car un effort coordonné entre les investisseurs occidentaux, et même orientaux dans un avenir plus lointain, permettrait de mettre en valeur le potentiel de l'Afrique Orientale pour un bénéfice partagé.

## CONCLUSION

Arrivant ainsi à la fin de cette étude, l'ampleur et la complexité de la situation dans la région est-africaine sont évidentes. Pourtant, on peut parler d'un avenir positif pour l'Afrique Orientale, mais le chemin à parcourir sera long et les défis seront nombreux. Tout dépendra de la bonne volonté des dirigeants africains, car en fin de compte ce sont eux qui auront la responsabilité de la prochaine orientation de la politique, de l'économie et des programmes sociaux. Une chose est claire : chaque pays de l'Afrique Orientale avancera à son propre rythme, certains pays comme le Mozambique semblant progresser rapidement tandis que d'autres comme le Kenya stagnent, voire régressent.

L'obstacle majeur au développement est-africain demeure la corruption répandue et l'inefficacité des systèmes politiques, économiques et sociaux en place, situation qui nécessite une implantation fidèle des programmes d'ajustement structurel. En effet, la plupart des programmes d'ajustement structurel mis en place par le FMI arriveront bientôt à terme, ayant réellement influencé les gouvernements est-africains et réussi à libéraliser davantage les économies nationales. Le travail n'est pourtant pas fini et les prochains efforts doivent s'appliquer à rendre plus transparentes la politique et la gestion économique dans la région. La transparence demeure inséparable de l'avenir est-africain, car en l'absence de cet élément-clé il est presque impossible d'attirer des investissements étrangers, d'encourager l'installation des entreprises commerciales ou de recevoir des crédits internationaux. La suspension de l'aide par le FMI en raison des réticences du gouvernement kenyan à évoluer témoigne de la nécessité de pareils changements.

Bien que la transformation profonde des gouvernements de l'Afrique Orientale soit un défi majeur, ils ne seront pas seuls à l'entreprendre. Chaque pays aura l'appui technique et financier de la communauté internationale, et la progression actuelle des intérêts étrangers démontre la volonté de cette dernière à s'investir dans l'avenir de la

région. La tendance récente vers la régionalisation en Afrique Orientale sera également un des aspects les plus importants dans l'avenir du sous-système, bien qu'il soit trop tôt pour évaluer les effets de l'organisation la plus représentative de la volonté de régionalisation, l'*Eastern Africa Economic Union*.

Il est très facile de se perdre dans les détails techniques des changements politiques et économiques et d'oublier les populations est-africaines elles-mêmes. En fin de compte, leur sort, et celui des populations semblables en Afrique profonde, est à l'origine de cette étude. Dans ce domaine également, la transparence est essentielle avant qu'on puisse mettre en place des programmes sociaux efficaces. Dans le cas le plus probable, le SIDA et les autres épidémies se développeront sans obstacle jusqu'en 2010, et nous ne verrons pas de changement important en ce qui concerne la démographie avant 2050. L'amélioration des organes distributifs des gouvernements est-africains et du système éducatif sera un travail de longue haleine, et l'on ne peut donc espérer une augmentation du niveau de vie des populations isolées dans un avenir proche.

Toutefois le niveau et l'espérance de vie ont toutes les chances de croître quand les problèmes démographiques seront résolus et quand les populations isolées arriveront à participer aux économies d'échelles. La plupart des économies étant en hausse et la transition démographique déjà commencée, on peut s'attendre à voir des progrès importants en Afrique Orientale vers 2050. Avant cette date, les possibilités d'amélioration de la vie quotidienne demeurent minuscules, tant en raison des réticences politiques à la transparence et aux changements nécessaires qu'en raison des guerres civiles et des conflits ethniques.

# ANNEXE 1



Cette carte a été tirée de *L'Atlas Mondial*, Paris, Éditions Jean-Paul Gisserot, 1999.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

- Ageron, Charles-Robert. La décolonisation française. Paris, Armand Colin/CURSUS, 1994.
- Agir ici-Survie. Jacques Chirac et la Françafrique: Retour à la case Foccart? Dossiers Noirs de la politique africaine n°6. Paris, L'Harmattan, 1995.
- Akindés, François. Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone. Paris, Karthala/CODESRIA, 1996.
- Belzacq, Romuald et Marie-Sophie Putfin. Atlas Mondial. Paris, Éditions Jean Paul Gisserot, 1999.
- Bertrand, Romain. Politique française et politique américaine en Afrique : convergences et malentendus. Paris, Rapport de synthèse de la French-American Foundation.
- Bolya, Baenga. L'Afrique à la japonaise. Ivry-sur-Seine, Éditions Nouvelles du Sud, 1995.
- Bourmaud, Daniel. La politique en Afrique. Paris, Éditions Montchrestien/CLEFS, 1997.
- Brunel, Sylvie. Le Gaspillage de l'aide publique. 1993.
- Central Intelligence Agency. The World Factbook 1998. Washington D.C., U.S. Government Printing Office, 1999.
- Crowder, Micheal. The Cambridge Encyclopedia of Africa. Cambridge, Cambridge University Press, 1981.
- Crowder, Micheal. The Cambridge History of Africa from c. 1940 - c. 1975. Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- Domergue-Cloarec, Danielle. La France et l'Afrique après les indépendances. Paris, SEDES, 1994.
- Girardet, Raoul. L'idée coloniale en France. Paris, 1978.
- Gningue, Djibril. La renaissance panafricaine des peuples noirs. Paris, Diaspora Africaine, 1997.
- Lemarchand, Philippe. L'Afrique et l'Europe. Paris, Complexe, 1994.

Marti, Serge. Le Bilan du Monde. Édition 1999. Paris, Le Monde, 1999.

Messmer, Pierre. Les Blancs s'en vont : récits de la décolonisation. Paris, Albin Michel, 1998.

Simon, Jacques-François et Serge Marti. Le Bilan du Monde. Édition 1998. Paris, Le Monde, 1998.

Valette, Jacques. La France et l'Afrique: l'Afrique subsaharienne de 1914 à 1960. Paris, SEDES, 1994.

Wauthier, Claude. Quatre présidents et l'Afrique. Paris, Éditions du Seuil, 1995.

#### ARTICLES

Bayart, Jean-François. "Réflexions sur la politique africaine de la France". Politique Africaine. n°58, juin 95. Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 1995.

Bourcier de Carbon, Philippe. "Quel avenir démographique pour l'Afrique? Contraintes et incertitudes: quelques points de repère". Nouveaux Mondes. n°6, été 96. Genève, Centre de recherches entreprises et sociétés, 1996.

Chand, Vikram K. "Democratisation from the outside in: NGO and international efforts to promote open elections". Third World Quarterly. Vol 18, n°3. Oxfordshire, Cerfax Publishing Co., 1997.

Cornia, Giovanni Andrea. "La nouvelle priorité des programmes d'ajustement structurel". Afrique 2000. n°26, jan-mar 97. Bruxelles, L'Institut Panafricain des Relations Internationales, 1997.

Constantin, F. et J. Lafargue. "Tanzanie: élections pluralistes: désordre, continuité, changement?" L'Afrique Politique 1996. Paris, Centre d'étude d'Afrique Noire, 1996.

Crozon, Ariel. "Maneno wa siasa. Les mots du politique en Tanzanie". Politique Africaine. n°64, déc 96. Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 1996.

Decaux, Emmanuel. "Les Nations Unis et la région des Grands Lacs". Politique Africaine. n°68, déc 97. Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 1997.

Essombe-Edimo, Joseph. "La rôle des États membres de l'OUA et le défi du nouveau mécanisme sur la prévention, la gestion et le règlement des conflits". Afrique 2000. n°27-28, avr-oct 97. Bruxelles, L'Institut Panafricain des Relations Internationales, 1997.

Guichaoua, André et Claudine Vidal. "Les politiques internationales dans la région des Grands Lacs africains". Politique Africaine. n°68, déc 97. Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 1997.

- Marchesin, Philippe. "Mitterrand l'Africain". Politique Africaine. n°58, juin 95. Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 1995.
- Mensier, Jacques. "Politique américaine en Afrique: un point de vue français". Géopolitique. n°63, Automne 1998. Paris, Presses Universitaires de France, 1998.
- Nsengiyaremye, Dismas et Albert-Enéas Gakusi. "L'environnement politique pour la prévention et la résolution des conflits: le cas des pays des grands lacs". Afrique 2000. n°27-28, avr-oct 97. Bruxelles, L'Institut Panafricain des Relations Internationales, 1997.
- Ouane, Habib. "L'Afrique dans la cité globale à l'aube du troisième millénaire". Afrique 2000. n°26, jan-mar 97. Bruxelles, L'Institut Panafricain des Relations Internationales, 1997.
- Pondi, Jean-Emmanuel. "Français et Américains en Afrique noire: nouvelle dynamique ou nouvelle dynamite". Afrique 2000. n°26, jan-mar 97. Bruxelles, L'Institut Panafricain des Relations Internationales, 1997.
- Randrianja, Solofo. "Madagascar: entre restauration autoritaire et réseaux mafieux". L'Afrique Politique 1997. Paris, Centre d'étude d'Afrique Noire, 1997.
- Schmitz, Hans P. "Kenya and Uganda: defining and diffusing democracy in a transnational world". L'Afrique Politique 1998. Paris, Centre d'étude d'Afrique Noire, 1998.
- Spindler, Marc. "Les embarras d'Antananarivo ou l'économie politique des trottoirs". Politique Africaine. n°63, oct 96. Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 1996.
- Thomas, Chris. "L'économie politique d'une succession annoncée". Politique Africaine. n°70, juin 98. Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 1998.
- UNESCO. "Madagascar". Revue d'information n°3. UNESCO, 1993.
- Vinay, Bernard. "L'Afrique face aux organisations internationales à la veille de l'euro". Géopolitique. n°63, Automne 1998. Paris, Presses Universitaires de France, 1998.
- Vohito, Sonia et G.L. Philippe Loungoulah. "Forces armées et processus démocratique en Afrique subsaharienne". Afrique 2000. n°26, jan-mar 97. Bruxelles, L'Institut Panafricain des Relations Internationales, 1997.
- Wonyu, Emmanuel. "Les héritages africains de Jacques Chirac: permanences et ruptures dans la politique africaine de la France". Afrique 2000. n°26, jan-mar 97. Bruxelles, L'Institut Panafricain des Relations Internationales, 1997.